

MUNICIPAL

Gazette MUNICIPALE DE MONTREAL

Montreal

Parait le lundi matin
Published every Monday morning
Abonnements Subscriptions \$2 par an a year

Payables d'avance
Payable in advance

Organe officiel de la Corporation de la Ville de Montréal
Official organ of the Corporation of the City of Montreal
CANADA

Toutes communications se rapportant aux annonces ou aux abonnements devront être adressées tout simplement comme suit:

"La Gazette Municipale"
Bureau de Poste: 917 ou
25 rue St-Gabriel, Montréal.

Toutes communications se rapportant à la rédaction devront être adressées comme suit:

"La Gazette Municipale"
Hôtel de Ville, — Montréal

All communications relative to advertisements or subscriptions should be addressed simply as follows:

"The Municipal Gazette"
Post Office Box: 917 or
25 St. Gabriel St., Montreal
All communications relative to the editorial part of the paper should be addressed as follows:

"The Municipal Gazette"
City Hall, — Montreal
TELEPHONE MAIN 4240

OPINION LEGALE

Taxe due au Gouvernement de Québec sur transfert d'actions, etc.

DÉPARTEMENT EN LOI.

Montréal, 15 juillet 1908.

Au Président et aux Membres de la Commission des Finances.

Messieurs,

La Cité ayant été requise par le Gouvernement Provincial de lui payer, sur le montant de son dernier emprunt, la taxe imposée sur les transferts d'actions, en vertu du chapitre 12 du statut 6 Edward VII, nous avons été priés de donner notre opinion sur la question de savoir si la Cité était tenue au paiement de cette taxe.

Après avoir examiné la loi imposant une taxe sur les transferts d'actions, de bons, d'obligations, d'actions-obligations, sanctionnée le 9 mars 1906, et étant donné la lettre du Trésorier de la Cité, à nous adressée le 13 courant, et se lisant comme suit:

"J'ai l'honneur de vous dire qu'en mars dernier, la Ville vendait à la Banque de Montréal, Londres, £1,000,000 sterling (ou \$4,866,667) d'actions enregistrées, au taux de "97.0.6. Ces actions après avoir été payées, devinrent la propriété exclusive de la Banque, avec droit par cette dernière de les vendre ou transporter, à sa discrétion, à Londres, sans en rendre compte à la Ville en aucune manière."

Nous sommes d'avis que la Cité de Montréal ne peut se soustraire au paiement de la taxe imposée par la loi ci-dessus.

La quotité de la taxe est de deux cents par chaque cent piastres et fraction de cent piastres de la valeur au pair des actions, obligations, bons ou actions-obligations vendus, transférés ou cédés, excepté la première émission jusqu'au montant d'un million de piastres.

En outre, il est édicté qu'à défaut de paiement de ladite taxe, le céder et le cessionnaire seront l'un et l'autre passibles d'une pénalité n'excédant pas cinq cents piastres, laquelle sera recouvrée avec dépens par action ordinaire, au nom de Sa Majesté, devant la Cour Supérieure.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,
Procureur et Avocat en chef de la Cité.
(Pour les avocats de la Cité).

LEGAL OPINION.

Tax due the Quebec Government upon transfer of Shares, etc.

LAW DEPARTEMENT.

Montreal July 15th, 1908.

To the chairman and members of the Finance Committee.

Gentlemen,

The Provincial Government having requested the City to pay, on the amount of its last loan, the tax imposed upon the transfer of shares, in virtue of chapter 12 of 6 Edward VII, we have been called upon to give our opinion as to whether the City is bound to pay said tax.

After having examined the law imposing a tax upon transfers of shares, bonds, debentures, debenture-stock, sanctioned the 9th of March 1906, and in view of the City treasurer's letter, sent to us the 13th instant, which reads as follows:

"I beg to say that in March last, the City sold to the Bank of Montreal, London, 1,000,000 pounds sterling (or \$4,866,667) of registered stock for which they paid the City at the rate of 97.0.6 which thus became their exclusive property to be sold or transferred by the Bank at its discretion in London without further reference to the City."

We are of opinion that the City of Montreal cannot avoid paying the tax imposed by the above law.

The amount to be paid for said tax is two cents for every hundred dollars or fraction thereof of the par value of such shares, debentures, bonds or debenture-stock sold, transferred or assigned, except upon the first issue up to the sum of one million dollars.

Besides, it is enacted that, in default of payment of the said tax, the transfeerer and the transferee shall be each liable to a penalty not exceeding five hundred dollars, which shall be recovered with costs by ordinary process of law, in His Majesty's name, before the Superior Court.

We have the honor to be, gentlemen, your humble and obedient servants.

L. J. ETHIER,
Counsel and chief City attorney,
(For the City attorneys.)

DELIBERATIONS

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 16 juillet

Presents: MM. les échevins Yates, président, Mercier, Gallery, David, Séguin, Robillard et Laviolette.

1.—Soumis et lue une lettre du surintendant de l'Aqueduc, adressée au chef du service des Incendies *re* borne-fontaine et basse pression de l'eau dans le voisinage des écuries du service de l'Incinération, rue St-Hubert, quartier St-Denis.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un meilleur service d'eau soit donné, dans le voisinage des écuries du service de l'Incinération, dans la partie Nord-est de la Ville, et de prier la Commission de l'Aqueduc d'installer une borne-fontaine à cet endroit.

2.—La question de la nomination d'un ingénieur pour la brigade des pompiers est de nouveau soulevée.

Après délibération, M. l'échevin Gallery

Propose: Que le pompier John O'Hearn soit nommé ingénieur, avec salaire annuel de \$825, pourvu qu'il subisse un examen pour un certificat de deuxième classe, la nomination devant prendre effet lorsque l'ingénieur Thomas McMahon quittera le service.

M. l'échevin Yates propose en

Amendement: Que M. Frank MacMillan soit nommé à cette position.

L'amendement étant mis aux voix, la Commission se partage:

Pour: Laviolette, Mercier et Yates—3.

Contre: Robillard, Séguin, David et Gallery—4.

Ledit amendement est ainsi négatifé et la proposition principale est affirmativée sur la même division renversée des voix.

3.—Soumis et lu un rapport du chef du service des Incendies démontrant que pour garantir les quartiers Hochelaga, St-Henri et Ste-Cunégonde d'une manière efficace, contre l'incendie, de nouvelles bornes-fontaines sont absolument requises dans les endroits suivants:

Quartier Hochelaga

A l'angle des rues Valois et Stadacona; à l'angle des rues Nicolet et Stadacona; dans la rue Nicolet, en face du No 450; dans la rue Joliette, en face du No 450; dans la rue Joliette, vis-à-vis le No 560; dans la rue Joliette, vis-à-vis le No 710; à l'angle des rues Joliette et Duquette; à l'angle des rues Joliette et Stadacona; à l'angle des rues Aylwin et Stadacona; à l'angle des rues Davidson et Stadacona; à l'angle des rues David et Nolan; dans la rue Cuvillier, vis-à-vis le No 460; à l'angle des rues Sherbrooke et St-Germain; à l'angle des rues Hochelaga et St-Germain; à l'angle des rues Forsythe et St-Germain; près de l'école de la Nativité; rue St-Germain; à l'angle des rues Moreau et Sherbrooke; à l'angle des rues Iberville et Hochelaga; à l'angle des rues De Lévis et Hochelaga; à l'angle des rues Sherbrooke et Hochelaga; à l'angle des rues Sherbrooke et Frontenac; à l'angle des rues Ontario et De Lévis et à l'angle des rues Ontario et Montgomery. Total, 25 bornes-fontaines.

Quartier Ste-Cunégonde

A l'angle de l'avenue Atwater et de la rue Albert; à l'angle de la rue St-Jacques et de l'avenue Atwater; rue St-Jacques vis-à-vis l'église; entre l'avenue Atwater et le Canal et rue Charlevoix, vis-à-vis le "Montreal Rolling Mills". Total, 5 bornes-fontaines.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of meeting held the 16th of July

Present: Ald. Yates, chairman, Mercier, Gallery, David, Séguin, Robillard and Laviolette.

1.—Submitted and read a letter from the superintendent of the Water Department, addressed to the chief of the Fire Department *re* hydrant, and low water pressure, in vicinity of Incineration department's stables, St. Hubert street, St. Denis ward.

Resolved: That a report be made to Council recommending that a better water service be given in the vicinity of the Incineration departments' stables, in the north eastern part of the City, and that the Water Committee be requested to place a hydrant at that place.

2.—The question of appointing an engineer for the fire brigade was again taken up.

After deliberation, Ald. Gallery

Moved: That fireman John O'Hearn be appointed engineer at a yearly salary of \$825, providing he passes an examination for a second class certificate; the appointment to take effect when engineer Thomas McMahon leaves the service.

Ald. Yates moved in

Amendment: That Mr. Frank MacMillan be appointed instead.

The amendment being put, the Committee divided:

Yeas: Laviolette, Mercier and Yates—3.

Nays: Robillard, Séguin, David and Gallery—4.

The said amendment being in the negative, the motion was carried on the same division reversed.

3.—Submitted and read a report from the chief of the Fire Department reporting that in order to provide for Hochelaga, St. Henry and Ste. Cunégonde wards with efficient fire protection, new hydrants were urgently needed at the following places:

Hochelaga ward

Corner of Valois and Stadacona streets; corner Nicolet and Stadacona streets; corner Nicolet and Duquette sts.; Nicolet street, opposite No. 450; Joliette street, opposite No. 450; Joliette street, opposite 560; Joliette street, opposite No. 710; corner Joliette and Duquette streets; corner Joliette and Stadacona; corner Aylwin and Stadacona streets; corner Davidson and Stadacona streets; corner Davidson and Nolan streets; Cuvillier street, opposite No. 460; corner Sherbrooke and St. Germain; corner Hochelaga and St. Germain streets; corner Forsythe and St. Germain streets; School of Nativité, St. Germain street; corner Moreau and Sherbrooke streets; corner Iberville and Hochelaga streets; corner De Lévis and Hochelaga streets; corner Sherbrooke and Hochelaga streets; corner Sherbrooke and Frontenac streets; corner Forsythe and Wurtele sts.; corner Ontario and De Lévis streets and corner Ontario and Montgomery. Total, 25 hydrants.

Ste. Cunégonde ward

Corner Atwater Ave and Albert street; St. James and Atwater Ave; St. James street, opposite the church; between Atwater and Canal and Charlevoix street, opposite Montreal Rolling Mills. Total, 5 hydrants,

Quartier St-Henri

Rue du Collège, près de l'église; rue du Couvent, près du couvent; à l'angle des rues St-Antoine et Bourget, près de la "American Tobacco Co."; rue Delisle, en arrière de la "Pringle Co."; à l'angle des rues Workman et Rose de Lima, près de la "Protestant High School"; rue Turgeon, entre les rues St-Ambroise et Ste-Emilie; à l'angle des rues Ste-Elizabeth et Notre-Dame; rue Delinelle, vis-à-vis le No 238, près de la "Simonds Canada Saw Co."; à l'angle de la rue Ste-Marie et de la Côte St-Paul; à l'angle des rues Ste-Emilie et Berthelot; à l'angle des rues St-Ambroise et Beaudoin; à l'angle des rues St-Ferdinand et St-Jacques; rue du Collège, en arrière du collège; rue St-Ambroise, vis-à-vis la "Montreal Bleaching Co."; à l'angle des rues Laçasse et St-Antoine; rue St-Antoine, vis-à-vis le No 1210; à l'angle des rues Ste-Emilie et Ste-Marguerite; rue Beaudoin, près du chemin de fer, et à l'angle des rues Notre-Dame et Ste-Marguerite. Total, 20 bornes-fontaines.

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et que soit présenté au Conseil un rapport recommandant de prier le service de l'Aqueduc d'installer les bornes-fontaines ci-dessus, sans délai.

4.—Soumises et lues des lettres: du "Montreal Board of Trade", de la "Shipping Federation of Canada", et de l'Association des Manufacturiers Canadiens, demandant d'installer dans le port un bateau à incendie pour protéger les intérêts maritimes et la propriété.

Est aussi soumis un extrait des minutes d'une assemblée générale de la "Shipping Federation of Canada", tenue le 6 juillet 1908:

"Attendu qu'il est venu à la connaissance de la Fédération que les appareils à incendie sont insuffisants pour protéger la propriété, dans les limites du port de Montréal;

"Attendu que cette insuffisance des moyens de protection contre l'incendie est dû au rapide développement du port, depuis que les grands entrepôts, à deux étages, ont été érigés sur les quais, ce qui a entièrement révolutionné les conditions qui existaient auparavant, alors que la plus grande partie des cargaisons était livrée directement sur les quais.

"Attendu qu'il arrive souvent que des marchandises pour un montant s'élevant à six millions de dollars (\$6,000,000), se trouvent emmagasinées dans les entrepôts sur les quais;

"Que dans le but de faire face aux besoins actuels, il est essentiel que l'on se pourvoit d'autres appareils pour combattre les incendies dans le port".

En conséquence, il fut unanimiment

Résolu: "Que la "Shipping Federation" prie instamment le Conseil Municipal de Montréal d'installer dans le port, "un bateau à incendie, muni de 12 jets et d'une capacité totale de quatre à huit mille gallons d'eau à la minute, pour protéger la propriété, les marchands et les armateurs".

Il est, de plus,

Résolu: "Qu'une copie de la présente résolution, portant "le sceau de la Fédération soit transmise à Son Honneur le Maire, pour qu'il la soumette aux Commissions des Incendies et des Finances du Conseil Municipal".

A la suggestion de M. le président, il est

Résolu: De nommer une sous-commission composée de M. le président et de MM. les échevins Mercier et David, pour conférer avec la Commission des Finances et les intérêses, au sujet de la question de la protection du port contre l'incendie, et pour étudier la question de savoir s'il serait opportun d'installer un bateau à incendie dans le port de Montréal.

5.—Soumis un rapport conjoint de MM. L.-R. Montbriant et A.-F. Lapierre, architectes, au sujet des dommages causés à l'atelier de réparations du service des Incendies par le tramway No 515 de la "Montreal Street Railway", et déclarant qu'ils ont estimé et fixé les dommages causés par ce tramway au montant de \$127.

Résolu: Que ce rapport conjoint soit reçu et renvoyé au trésorier de la Ville avec instructions de percevoir ledit montant de \$127.

6.—Soumis une note de \$78.50 de M. Jos. Marcotte pour réparations à l'atelier de réparations du service des Incendies, nécessitées par les dommages susdits. Ladite note étant une partie des dommages causés par le tramway de la "Montreal Street Railway", il est

St. Henry ward

College, near Church; Convent street, near the convent; corner St. Antoine and Bourget streets, near American Tobacco Co.; Delisle street, rear of Pringle Co.; corner Workman and Rose de Lima streets, near Protestant High School; Turgeon street, between St. Ambroise and Ste. Emilie streets; corner Ste. Elizabeth and Notre-Dame sts.; Delinelle street, opposite No. 238, near Simonds Canada Saw Co.; corner Ste. Marie and Côte St. Paul; corner Ste. Emilie and Berthelot streets; corner St. Ambroise and Beaudoin; corner St. Ferdinand and James streets; College street, in rear of college; St. Ambroise street, opposite Montreal Bleaching Co.; corner Lacasse and St. Antoine streets; on St. Antoine street, opposite No. 1210; corner Ste. Emilie and Ste. Marguerite streets; on Beaudoin street, near railway and corner Notre-Dame and Ste. Marguerite streets. Total, 20 hydrants.

Resolved: That the report be received, and a report made to Council recommending that the Water Department be requested to place the above hydrants without delay.

4.—Submitted and read letters from the Montreal Board of Trade, the Shipping Federation of Canada and from the Canadian Manufacturers' Association, asking to provide the Harbour with a fire boat for the protection of shipping and property; there was also submitted an extract from the minutes of a general meeting, of members of the Shipping Federation of Canada, held the 6th day of July 1908:

"Whereas, it has come to the knowledge of this Federation that the Fire appliances are inadequate for the protection of property within the harbour of the port of Montreal.

"Whereas, this has been brought about by the rapid development of the port since the large double decked sheds have been erected on the wharves, entirely revolutionizing the conditions that previously existed, when the greater part of the cargoes were delivered from the open wharves ex ship.

"Whereas the value of goods that may be at times stored in the wharf sheds will amount to six million dollars (\$6,000,000).

"That to meet the new conditions it is essential for the development of the port that further appliances for combating fires be provided.

"Therefore, it was unanimously resolved that the shipping Federation of Canada respectfully urge the Council of the City of Montreal to provide a Fire Boat with 12 jets, and with a total capacity of from four to eight thousand gallons per minute to protect the merchants and shipowners' property from the water side of the Harbour.

"It was further resolved, that a copy of this resolution, bearing the seal of the corporation, be forwarded to His Worship the Mayor, for submission to the Fire and Finance Committees of the Council of the City of Montreal."

At the suggestion of the chairman, it was

Resolved: That a sub-committee composed of the chairman, Ald. Mercier and David be appointed to meet the Finance Committee and others, regarding the question of fire protection in the Harbour, and to study the opportunity of placing a fire boat in the port of Montreal.

5.—Submitted a joint report from Messrs. L. R. Montbriant, and A. F. Laferrière, architects, relative to damages caused to the repair shop of the Fire Department, by a Montreal Street Railway car, No. 515, and declaring that they have appraised and determined the damages caused by said car at the amount of \$127.

Resolved: That the joint report be received and referred to the City treasurer with instructions to collect said amount of \$127.

Submitted an account to the amount of \$78.50 from Mr. Jos. Marcotte re repairs made in connection with damages caused to the repair shop of the Fire Department, the said account being part of damages caused by a street railway car. It was

Résolu: De la renvoyer au trésorier de la Ville, avec prière de l'acquitter à même le montant de \$127 qu'il percevra de la "Montreal Street Railway".

6.—Soumises les soumissions suivantes pour le peintrage des avertisseurs d'alarmes d'incendie:

Théophile Richard	0.40 chaque
D. Farrell	0.40 "
H.-A. Dépocas	0.45 "
Ernest Bélanger	0.45 "
J. Charrette	0.55 "

M. l'échevin Laviolette

Propose: D'adjudger à M. Théophile Richard, le plus bas soumissionnaire, le peintrage des avertisseurs d'alarmes, à 40 cents l'un, et d'en avertir le surintendant du service des Alarmes d'Incendie.

M. l'échevin Gallery, propose en

Amendement: D'adjudger l'entreprise aux deux plus bas soumissionnaires, à 40 cents l'un.

L'amendement étant mis aux voix, la Commission se partage:

Pour: David et Gallery—2.

Contre: Laviolette, Robillard, Séguin et Mercier—4.

Ledit amendement est ainsi négatif et la proposition est affirmativée sur la même division renversée des voix.

7.—Soumise et lue une lettre de M. Geo. Hood *re* pierre pour la construction de la caserne centrale des pompiers.

Déposée aux archives.

8.—Soumis et lu un rapport du surintendant du service de l'Eclairage *re* lampe à gaz en face de l'entrée principale de l'hôpital Notre-Dame, et déclare que cette lampe fait temporairement défaut depuis quelques temps, à cause de réparations, et que, dans quelques jours, elle pourra servir de nouveau.

Résolu: Que ce rapport soit reçu et déposé aux archives.

9.—Soumises les requêtes suivantes:

(a) De M. Elzéar David demandant la permission d'ouvrir une cour à bois et à charbon sur le lot No 906, rue La Fontaine, quartier Papineau.

(b) De M. Oscar Laferrière qui demande la permission d'ouvrir une cour à bois et à charbon sur le lot No 1793, rue Dufferin, quartier St-Denis.

(c) De M. Nap. Dépatie, pour ouvrir une cour à bois et à charbon sur le lot No 8, du cadastre, subdivision No 460, Côte St-Louis, quartier St-Denis.

(d) De la Compagnie C.-H. Catelli, Limitée, demandant la permission d'ériger une chaudière à vapeur sur le lot No 1756 du cadastre, subdivision Nos 24-25, Nos 25 et 27, rue William, quartier Ste-Anne.

(e) De citoyens résidant sur la rue Cathédrale, protestant contre l'établissement d'une boutique de maréchal ferrant sur ladite rue.

(f) De citoyens résidant sur les rues Iberville et Frontenac, protestant contre l'établissement d'une boutique de maréchal ferrant sur le lot No 2770, appartenant à la succession Henry Hogan.

Résolu: Que les requêtes ci-dessus soient renvoyées à l'inspecteur des Edifices, avec prière de faire rapport.

10.—Soumise et lue une lettre de M. T. Carli protestant contre l'érection d'un hangar, rue Resther.

Renvoyée à l'inspecteur des Edifices pour rapport.

11.—Soumis et lu un rapport du pourvoyeur déclarant que les entrepreneurs suivants ont exécutés d'une manière satisfaisante leurs contrats respectifs, et recommandant que leurs dépôts leur soient retournés:

The Waterous Engine Works Co., pompe à vapeur	\$650
J. Lefebvre et Cie, contrat de charbon	50
Evans Bros.	50
Lackawanna Coal Co.	50
E. Lemire	50
Roy & Leblanc	50
J. Elie	50
J.-O. Labrecque et Cie	50
C.-E. Lamoureux, uniformes	245

Ajournement.

Z.-S. MELOCHE,
Secrétaire.

Resolved: That the account be referred to the City treasurer to be paid out of the sum of \$127, said sum to be secured from the Montreal Street Railway Co.

6.—Submitted the following tenders for the painting of fire alarm boxes:

Théophile Richard	0.40 each
D. Farrell	0.40 "
H. A. Dépocas	0.45 "
Ernest Bélanger	0.45 "
J. Charrette	0.55 "

Ald. Laviolette

Moved: That Mr. Théophile Richard, the lowest tenderer, be awarded the contract for the painting of the fire alarm boxes, at 40 cents each, and that the superintendent of the Fire Alarm Department be instructed accordingly.

Ald. Gallery moved in

Amendment: That the two lowest tenderers be awarded the contract, at 40 cents each.

The amendment being put, the Committee divided:

Yeas: David and Gallery—2.

Nays: Laviolette, Robillard, Séguin and Mercier—4.

The said amendment being in the negative, the motion was carried on the same division reversed.

7.—Submitted and read a letter from Mr. Geo. Hood *re* stone for the erection of the central fire station.

Filed of record.

8.—Submitted and read a report from the superintendent of the Light Department *re* gas light opposite the main entrance of Notre-Dame Hospital, and declaring that the said gas light was temporarily extinguished sometime ago for repairs, and that it would again be put in service in the course of a few days.

Resolved: That the report be received and filed of record.

9.—Submitted the following petitions:

(a) From Mr. Elzéar David for permission to open a wood and coal yard, on lot No. 906 La Fontaine street, Papineau ward.

(b) From Mr. Oscar Laferrière for permission to open a wood and coal yard, on lot No. 1793 Dufferin street, St. Denis ward.

(c) From Mr. Nap. Dépatie for permission to open a wood and coal yard, on lot cadastral No. 8, subdivision No. 460 Côte St. Louis, St. Denis ward.

(d) From "La Compagnie C. H. Catelli", Limited, for permission to erect a steam boiler, on lot cadastral No. 1756, subdivision Nos. 24-25, Nos. 25 and 27 William street, St. Ann's ward.

(e) From citizens residing on Cathedral street, protesting against the establishment of a horse shoeing shop on said street.

(f) From residents of Iberville and Frontenac streets, protesting against the establishment of a horse shoeing shop, on lot No. 2770, Estate Henry Hogan.

Resolved: That the above petitions be referred to the Building Inspector for a report.

10.—Submitted and read a letter from Mr. T. Carli protesting against a shed erected by Mr. Pearson, on Resther street.

Referred to the Building Inspector for a report.

11.—Submitted and read a report from the supply officer reporting that the following contractors have satisfactorily filled their respective contracts, and recommending that their deposit be returned:

The Waterous Engine Works Co., fire engine	\$650
J. Lefebvre & Co., coal contract	50
Evans Bros., coal contract	50
Lackawanna Coal Co., coal contract	50
E. Lemire, coal contract	50
Roy & Leblanc, coal contract	50
J. Elie, coal contract	50
J. O. Labrecque & Co., coal contract	50
C. E. Lamoureux, uniforms	245

Adjourned.

Z. S. MELOCHE,
Secretary.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 20 juillet.

Sont présents: MM. les échevins Giroux, président intérimaire, Turner, Nault, Major, Lamoureux.

1.—Avant de procéder aux affaires, M. l'échevin Giroux, président intérimaire, informe la Commission, qu'il a reçu une lettre de M. l'échevin Lévy, président de cette Commission, une lettre lui annonçant que l'état de sa santé s'est beaucoup amélioré et qu'il sera de retour au commencement du mois prochain.

2.—Soumise et lue une lettre de M. Moïse Duranceau, demandant à louer les étaux à légumes Nos. 36 et 37 de l'extérieur du marché Saint-Antoine, aux conditions ordinaires.

Résolu: D'accueillir à cette demande.

3.—Soumise et lue une lettre de M. J. Cohen, boucher et locataire, associé de M. Balinsky, des étaux de boucher Nos 23 et 24 dans le marché Saint-Antoine, demandant l'autorisation de résilier son acte de société avec ledit M. Balinsky.

Résolu: D'accueillir à cette demande, à condition, cependant, que ledit M. Balinsky produise un consentement à cet effet et que sur production dudit consentement, la requête en question soit accordée.

4.—Soumise et lue une soumission de M. T. Halsey, plombier, demandant \$47 pour la pose d'un ventilateur dans le marché Saint-Antoine.

Résolu: De différer la prise en considération de cette soumission à une prochaine assemblée.

5.—Est soumis et lu un extrait des minutes du Conseil en date du 11 mai dernier, accompagné d'une formule ou tableau devant servir à enregistrer l'assiduité des employés, recommandant que les chefs de départements soient priés de présenter mensuellement le tableau en question devant leur Commission respectives.

Résolu: Que cet extrait des minutes soit reçu et que le secrétaire soit prié de produire pour la prochaine assemblée, la résolution adoptée par le Conseil à ce sujet.

6.—La Commission prend en considération un extrait des minutes d'une assemblée du Conseil en date du 13 juillet courant, accordant un crédit supplémentaire de \$3,500 pour travaux, réparations, etc., à être exécutés dans ce département durant la présente année.

Il est unanimement

Résolu: Que cet extrait des minutes soit reçu et accepté et que M. le Président soit autorisé à faire exécuter les travaux en question aux meilleures conditions possibles.

Résolu: De remettre aux soumissionnaires suivants le dépôt qu'ils ont fait entre les mains du trésorier de la Cité, en garantie de l'exécution du contrat pour la fourniture du charbon requis pour ce service, lequel contrat a été exécuté à la satisfaction de la Commission:

The Connell Anthracite Mining Coy.	\$116
Jos. Elie	86
J.-O. Labrecque & Cie	82
Lackawanna Coal Coy.	28
J.-E. Desrochers	28
J. Lefebvre & Cie	122

Ajournement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 20 juillet.

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray et Ward.

DELEGATIONS.

1.—M. l'échevin Bumbray présente à la Commission une délégation composée de MM. les révérends J.-A. Foucher

MARKET COMMITTEE

Report of meeting held the 20th of July.

Present: Ald. Giroux, acting chairman, Turner, Nault, Major, Lamoureux.

Before proceeding with business, Ald. Giroux, acting chairman, informed the Committee that he had received a letter from Ald. Lévy, chairman of this Committee, stating his health had greatly improved, and that he hoped he would be back by the beginning of next month.

2.—Submitted a letter from Mr. Moïse Duranceau asking to rent vegetable stalls Nos 36 and 37 outside of St. Antoine market, on the usual conditions.

Resolved: To grant said request.

3.—Submitted and read a letter from Mr. J. Cohen, butcher and tenant, in partnership with Mr. Balinsky of stalls Nos 23 and 24 in St. Antoine market, asking authority to annul his deed of partnership with the said Mr. Balinsky.

Resolved: That said request be granted, conditionally however, that the said Mr. Balinsky files a consent to that effect, and that, upon the filing of said consent, the request be granted.

4.—Submitted and read a tender from Mr. T. Halsey, plumber, asking \$47 for the placing of a ventilator in St. Antoine market.

Resolved: That the consideration of said tender be deferred until next meeting.

5.—Submitted and read an extract from the minutes of Council dated the 11th of May last, with a form or table to be used in connection with the attendance of employees, recommending that the heads of departments be asked to present monthly tables in question to their respective Committees.

Resolved: That the said extract of minutes be received, and that the secretary be asked to submit, at the next meeting, the resolution adopted by Council in this connection.

6.—The Committee considered an extract from the minutes of a meeting of Council, dated the 13th of July instant, granting a supplementary appropriation of \$3,500 for works, repairs, etc., to be made in the department during the present year.

It was unanimously

Resolved: That the said extract of minutes be received and accepted, and, that the chairman be authorized to have said works made on the best obtainable conditions.

Resolved: To refund the following tenderers their deposits made with the City treasurer to guarantee the execution of their contracts for the supply of coal required for this department, said contracts having been completed to the Committee's satisfaction:

The Connell Anthracite Mining Coy.	\$116
Jos. Elie	86
J.-O. Labrecque & Co	82
Lackawanna Coal Coy.	28
J. E. Desrochers	28
J. Lefebvre & Co.	122

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 20th of July.

Présent: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray and Ward.

DELEGATIONS.

1.—Ald. Bumbray introduced to the Committee a delegation composed of the Revds J. A. Foucher and Eug. Du-

et Eug. Dumont et de MM. Garceau, Gagnon, Chartier et Lamoureux, et demande de substituer les blocs de scorie aux blocs de granit pour le pavage de la rue Notre-Dame Est, à partir de la rue Marlborough jusqu'à la rue Nicolet.

M. l'échevin Bumbray

Propose: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'être autorisé à substituer les blocs de scorie aux blocs de granit pour le pavage de la rue Notre-Dame Est, depuis l'Ouest de la rue Marlborough jusqu'à la rue Nicolet, et, de plus, qu'un crédit supplémentaire de \$7,480 soit voté pour payer la différence entre le coût d'un pavage en blocs de scorie et un pavage en blocs de granit pour ladite partie du pavage de la rue Notre-Dame-Est.

La Commission se partage sur ladite proposition:

Pour: Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette et Bumbray—5.

Contre: Ward—1.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

2.—M. le président informe la Commission qu'il a reçu des plaintes que plusieurs journaliers n'ont pas été payés pour le pavage de la rue St-Jacques, exécuté par la "The Powell Paving Co". M. L.-G. Glass, représentant de ladite compagnie, déclare que les journaliers en question ont été payés et il produit les regus de ces derniers.

3.—A la demande de M. l'échevin McKenna, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire rapport au sujet du macadamisage de l'avenue du Boulevard, quartier Mont-Royal.

REQUETES, ETC.

4.—De M. P.-E. Mercier, demandant une position comme ingénieur civil dans le service de la Voirie.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

5.—De propriétaires et locataires des rues Chaussé, Gauthier et DeLorimier, demandant que la rue Gauthier ne soit pas fermée, à partir de l'avenue DeLorimier jusqu'à la rue Chaussé.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour un rapport et plan.

6.—De M. F. Lebuis dit Lavergne, demandant de conduire une voiture pour l'arrosage des rues du quartier Mont-Royal.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

7.—*Résolu:* Que le trésorier de la Ville soit autorisé à rembourser à M. M. Dineen son dépôt de \$400 effectué avec sa soumission pour la construction de l'égout de l'avenue Oxenden.

8.—Soumis des estimés pour la confection de trottoirs permanents dans différentes rues.

Déposés sur le bureau.

9.—Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à disposer de tout le bois qu'il a à sa disposition pour la confection de trottoirs en bois dans le quartier Saint-Denis et de l'employer où il le jugera absolument nécessaire.

10.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à acheter de M. I. Désormeaux, de la chaîne de bordure en pierre, aux prix stipulés dans la soumission de MM. Mandeville & Fils pour ladite fourniture. Les commandes ne devant, dans aucun cas, excéder le montant de \$999.

11.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à exhausser la maison du gardien de la digue à la Pointe St-Charles, soit par contrat ou à la journée, à même le crédit affecté à cette fin.

12.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à afficher dans les rues, les avis défendant de cracher sur les trottoirs.

13.—*Résolu:* Que M. le président et l'inspecteur de la Ville soient autorisés à disposer pendant les vacances, des questions de détails et de l'administration du service de la Voirie.

RAPPORTS.

14.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$10,000 soit voté pour défrayer le coût de l'exhaussement et du nivellement des rues qui sont actuellement dans une condition impassable.

mont, and of Messrs Garceau, Gagnon, Chartier and Lamoureux, and asked that scoria blocks be substituted for granite blocks for the paving of Notre-Dame street-East, from Marlborough to Nicolet street.

Ald. Bumbray

Moved: That a report be made to Council recommending that authority be given to substitute scoria blocks for granite blocks for the paving of Notre-Dame street-East, from the West of Marlborough street to Nicolet street, and furthermore, that a supplementary appropriation of \$7,480 be voted, to pay the difference of cost between a scoria block paving and a granite block paving for the said part of Notre-Dame street East.

The Committee divided on said motion:

Yeas: Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette and Bumbray—5.

Nays: Ward—1.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

2.—The chairman informed the Committee that he had received complaints from several laborers who had not been paid for the St. James street paving, made by "The Powell Paving Co."

Mr. L. G. Glass representing said Company, stated that the laborers in question had been paid and filed receipts from them.

3.—At the request of Ald. McKenna, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to report on the macadamizing of Boulevard avenue, Mount Royal ward.

PETITIONS, ETC.

4.—From Mr. P. E. Mercier asking for a position as civil engineer in the Road department.

Referred to the City surveyor.

5.—From proprietors and tenants of Cnaussé, Gauthier and DeLorimier streets, asking that Gauthier street be not closed up, from DeLorimier avenue to Chaussé street.

Referred to the City surveyor for a report and plan.

6.—From Mr. F. Lebuis, dit Lavergne, asking to drive a water cart, for the sprinkling of streets in Mount-Royal ward.

Referred to the City surveyor.

7.—*Resolved:* That the City treasurer be authorized to refund Mr. M. Dineen his deposit of \$400 made with his tender for the construction of the Oxenden avenue sewer.

8.—Submitted estimates for permanent sidewalks to be laid in different streets.

Laid on the table.

9.—On motion of Ald. Duquette, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to dispose of all the wood, for the construction of wooden sidewalks in St. Denis ward, and use same where he may deem it absolutely necessary.

10.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to purchase from Mr. I. Desormeau, curbstone at prices stipulated in the tender of Messrs Mandeville & Son, for said supply. Orders not to exceed, in any case, the amount of \$999.

11.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to raise the guardian's house at the dyke, at Point St. Charles, by contract or day's work, out of the appropriation voted for said purpose.

12.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to post in the streets, notices forbidding persons to spit on the sidewalks.

13.—*Resolved:* That the chairman, and the City surveyor be authorized during the holidays to dispose of matters of detail, and of the administration of the Road department.

REPORTS.

14.—*Resolved:* That a report be made to Council for an appropriation of \$10,000 to defray the cost of grading and levelling streets which are now in an impassable state.

15.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit supplémentaire de \$25,000 soit voté pour défrayer le coût du réparage et macadamisage des rues de la Cité.

16.—Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'être autorisé de substituer de l'asphalte aux blocs de scorie pour le pavage de la rue Dorchester, à partir de la rue St-Alexandre jusqu'à la côte du Beaver Hall. Telle dépense ne devant, dans aucun cas, excéder le montant du crédit disponible affecté au pavage de la rue Dorchester, à partir de la rue Bleury jusqu'à la Côte du Beaver Hall.

16½.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit supplémentaire de \$200 soit voté pour acheter des imperméables et des bottes en caoutchouc pour les contremaîtres sous-contremaîtres et cantonniers.

17.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit supplémentaire de \$622,00 soit affecté au parachèvement de la construction des égouts ci-dessous mentionnés:

Côté Est du square Georges-Etienne-Cartier	\$ 22
Ruelle Dufresne, à l'Ouest de la rue Dufresne à la rue Ontario	448
Rue Hogan, entre Hochelaga et Sherbrooke	35
Ave Resther, de Gilford à 110 pieds vers le Sud	17
Ave Oxenden, entre Prince Arthur et l'avenue des Pins	80
Total	\$622

Le tout payable par les propriétaires.

18.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$1,500 soit voté pour défrayer le coût de l'exhaussement d'une partie de la Quatrième avenue, à partir de la rue Dandurand jusqu'au chemin de la petite Côte, et la pose des trottoirs en bois sur le long, sur les 1ère, 2ième et 5ième avenues. (M. l'échevin Ward dissident).

19.—De l'inspecteur de la Ville ne recommandant pas la demande de la "Hall Engineering Works", à l'effet d'ériger une poutre en fer au-dessus du trottoir, en face du No 14 rue des Jurés.

Déposé aux archives.

20.—De l'inspecteur de la Ville au sujet de la demande de la "Central Heat, Light & Power Co." de poser un tuyau de 3 pouces dans la rue St-Charles-Borromée.

Déposé sur le bureau.

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 20 juillet.

Etaient présents : MM. les échevins L.-A. Lapointe, président Sadler, Lavallée, Guay, Robinson, J. B.-A. Martin, Fraser.

1.—Les minutes de la sous-commission des Réclamations, et de la sous-commission des Ecoles Industrielles, en date du 16 juillet, sont lues et approuvées.

2.—Le trésorier de la Ville est autorisé à acheter un caissier automatique (*New Brandt Automatic Cashier*), pour le bureau du receveur, cette machine ne devant pas coûter au-delà de \$150.

3.—Le trésorier de la Ville soumet la balance de la caisse pour la semaine finissant le 20 juillet, comme suit :

En caisse aux banques, le 10 juillet 1908 \$843,999.00
Recettes 77,174.23

Déboursés \$921,173.23
En caisse aux banques 261,912.91

En caisse aux banques \$659,260.32

4.—Soumise et lue une lettre de la "Dominion Transport Co." demandant à être remboursé du montant de \$189, étant le prix de seize licences non employées par ladite Compagnie.

15.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that a supplementary appropriation of \$25,000 be voted to defray the cost of repairing and macadamizing City streets.

16.—On motion of Ald. O'Connell, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that authority be given to substitute asphalt, for scoria blocks, for paving Durocher street, from St. Alexander street to Beaver Hall Hill. Such expenditure, not to exceed, in any case, the amount of available appropriation voted for paving of Dorchester street, from Bleury street to Beaver Hall Hill.

16½.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a supplementary appropriation of \$200 be voted to purchase rubber coats and rubber boots for foremen, sub-foremen and sectionmen.

17.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a supplementary appropriation of \$622 be voted to complete the construction of the sewers hereunder mentioned:

East side of George-Etienne Cartier square	\$ 22
Dufresne lane, West of Dufresne street, to Ontario street	448
Hogan street, between Hochelaga and Sherbrooke streets	35
Resther street, from Gilford to 110 feet southwards.	17
Oxenden avenue, between Prince Arthur street and Pine avenue	80
Total	\$622

The whole payable by proprietors,

18.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$1,500 be voted for grading a part of Fourth avenue, from Dandurand street to Petite Côte road, and for the construction of wooden sidewalks along 1st, 2nd and 5th avenues (Ald. Ward dissenting).

19.—From the City surveyor not recommending, the application of the Hall Engineering Works, to erect an iron beam over the sidewalk, opposite No 14, Jurors street.

Filed of record.

20.—From the City surveyor anent the request of the Central Heat, Light and Power Co., for permission to lay a 3 inch pipe in St. Charles Borromée street.

Laid on the table.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 20th of July.

Present : Ald. L. A. Lapointe, Sadler, Lavallée, Guay, Robinson, J. B. A. Martin, Fraser.

1.—The minutes of the sub committee on claims, and the sub-committee re Industrial Schools, both dated the 16th of July were read and agreed to.

2.—The City-Treasurer was authorized to purchase a New Brandt Automatic Cashier for the receiver's office, the same not to cost more than \$150.00.

3.—The City-Treasurer submitted the cash balance for the week ending July 20th as follows :

Cash in banks July 10th, 1908	\$843,999.00
Receipts	77,174.23

Disbursements	\$921,173.23
	261,912.91

Cash in banks	\$659,260.32
-------------------------	--------------

4.—Submitted and read a communication from the Dominion Transport Company, asking for a refund of \$189, being the price of sixteen licenses unused by said Company.

Renvoyée à la sous commission des Réclamations.

5.—Le rapport de l'assiduité au Département en Loi pour le mois de juin est renvoyé à la sous-commission du Service Municipal.

6.—Soumise et lu une lettre de l'avocat en chef de la Ville demandant que des témoins soient choisis au sujet de l'expropriation du terrain requis pour l'agrandissement de l'aqueduc.

Résolu : Que M. Fitzjames Brown soit nommé à cette fin, et que l'avocat en chef soit prié de choisir des témoins parmi les personnes dont les noms suivent: D. Gagné, Emile Lavigne, R. Houlé, I. Lemay, O. Dupuis et H.-L. Putnam.

7.—Une lettre de MM. A. & H. Lionais au sujet de leur réclamation pour capital dû sur un certain terrain vendu à la Corporation du Village St-Jean-Baptiste, est renvoyé à la sous-commission des Réclamations et au Département en Loi.

8.—Un rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage à l'effet de payer un montant de \$57.69 à MM. Labelle & Lessard est renvoyé à la sous commission des Réclamations.

9.—Soumis et lu un rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage demandant un crédit de \$1,125.00 pour payer le salaire d'un ingénieur et de trois pompiers, à la caserne No. 5

Résolu : De souscrire à ce rapport, le montant devant être pris à même les arrérages de taxes.

10.—Soumise et lu une opinion du Département en Loi au sujet de la réclamation de M. John Burrill, agent du "Wesleyan College" recommandant de régler pour le montant de \$65.95.

Résolu : De présenter au Conseil un rapport en conséquence.

11.—MM. J. Stevenson Brown & Co., demandent à acheter une lisière de terrain à la Côte St. Paul.

Résolu : Que MM. Brown & Cie. soient priés de donner l'assurance que ce terrain qu'ils désirent acheter servira à des fins manufacturières, afin que la Ville ne soit pas exposée à des râs d'annonces inutiles pour en arriver à vendre ce terrain à l'encaissement.

12. Soumis et lu un rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville recommandant de placer un téléphone dans le bureau de l'assistant trésorier de la Ville.

Résolu : De ne pas souscrire à ce rapport, attendu qu'il y a encore un montant disponible au crédit de la Commission de l'Hôtel de Ville, pour l'installation de téléphones.

13.—Lu une lettre du Département en Loi au sujet des taxes dues au Gouvernement provincial sur le transfert des obligations de la Ville, au sujet du dernier emprunt, au montant de un million de louis sterling (£ 1,000,000)

Déposé sur le bureau.

14.—Soumise et lu une lettre du greffier adjoint de la Ville montrant les dépenses de Son Honneur le Maire et les siennes, durant leur dernier voyage en Europe, comme représentants de la Ville aux fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec, ces déboursés s'élevant à \$1,817.00 dans le cas du Maire et à \$1,992.00 pour le greffier adjoint.

Résolu : D'approuvé ces comptes et de donner instruction au contrôleur de les payer.

15.—M. le président rapporte que M. T. J. Drummond, président du Board of Trade et M. Isaïe Préfontaine, président de la Chambre de Commerce se sont abouchés avec le Maire et certains membres de la Commission des Finances et ont demandé que les distingués visiteurs qui assistent aux fêtes du troisième centenaire de Québec soient invités à visiter Montréal avant leur retour en Europe.

Il est

Résolu : De recommander l'organisation d'une fête champêtre en l'honneur de ces distingués visiteurs et de priser Son Honneur le Maire de les inviter à y assister.

16.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie à l'effet de permettre à M. J. Coristine de poser un tuyau à vapeur à travers la rue St. Paul.

Renvoyé au contrôleur de la ville pour examen et rapport.

17.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$286.00 pour construire un trottoir permanent dans la rue Guy.

Résolu : De ne pas souscrire audit rapport.

18.—Soumis et lu deux rapports de la Commission de la Voirie, à l'effet de construire des trottoirs dans :

(1) Les rues Milton et Island ;

(2) Les rues du Fort, Simpson et autres rues.

Résolu : De souscrire aux dits rapports (M. l'échevin Guay dessident).

19.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie

Referred to the sub-committee on Claims.

5.—The report of the attendance of the Law department for the month of June, was referred to the sub-committee re Civic Service.

6.—Submitted and read a communication from the Chief City Attorney asking that witnesses be appointed in connection with the expropriation of the land required for the enlargement of the aqueduct.

Resolved : That Mr. Fitzjames Brown be appointed a witness for this purpose, and that the Chief City-Attorney be instructed to select the other witnesses required among the following persons : D. Gagné, Emile Lavigne, R. Houlé, I. Lemay, O. Dupuis, and H. L. Putnam.

7.—A communication from Messrs. A. & H. Lionais in connection with their claim for capital due on lot sold to the Corporation of the Village of St. Jean Baptiste, was referred to the sub-committee on Claims and the Law department.

8.—A report from the Fire & Light Committee to pay a sum of \$57.69 to Messrs. Labelle & Lessard was referred to the sub-committee on Claims.

9.—Submitted and read a report from the Fire & Light Committee for an appropriation of \$1,125.00 to pay the salary of an engineer and three firemen for No 5 Station.

Resolved : To concur therein said amount to be charged against arrears of taxes.

10.—Submitted and read an opinion from the Law department concerning the claim of John Burrill, agent of the Wesleyan College advising a settlement for the sum of \$65.95.

Resolved : To report to Council accordingly.

11.—Messrs. J. Stevenson Brown & Co., applied to purchase a certain piece of land at Côte St. Paul.

Resolved : That Messrs. Brown & Co. be requested to give assurance that said piece of land is to be purchased for manufacturing purposes, in order that the City may not be put to unwarranted expenditure in connection with the advertisements, etc., for the sale of said piece of land by public auction.

12.—Submitted and read a report from the City Hall Committee recommending that a telephone be placed in the office of the assistant City Treasurer.

Resolved : Not to concur therein, as as there is still an amount available, in the appropriation of said City Hall Committee, for the installation of telephones.

13.—A communication was read from the Law department concerning the taxes due to the Provincial Government upon the transfer of the City stock in connection with the recent loan of One Million Pounds Sterling (£1,000,000)

Laid on the table.

14.—Submitted and read a communication from the assistant City Clerk showing the disbursements of His Worship the Mayor, and himself, in connection with their recent trip to Europe to represent the City on the occasion of the celebration of the Tercentenary of the founding of Quebec, amounting to \$1,817.00 in the case of the Mayor, and \$1,992.00 in the case of the assistant City Clerk.

Resolved : That said amounts be approved of and the City comptroller be instructed to pay the same.

15.—The chairman reported that the Mayor and other members of the Finance Committee had been interviewed by Mr. T. J. Drummond, president of the Board of Trade, and Mr. Isaïe Préfontaine, president of the Chambre de Commerce, in order that an invitation might be transmitted to the distinguished visitors attending the Tercentenary celebrations at Quebec, to visit Montreal before they return to Europe. It was

Resolved : To recommend that a garden-party in honor of said distinguished visitors, be organized, and that His Worship the Mayor be requested to invite said visitors to attend same.

16.—Submitted and read a report from the Road Committee to allow Mr. J. Coristine to lay a steam pipe across St. Paul St.

Referred to the City comptroller for examination and report.

17.—Submitted and read a report from the Road Committee for an appropriation of \$286.00 to construct a permanent sidewalk on Guy street.

Resolved : To concur therein

18.—Submitted and read two reports from the Road Committee for the construction of sidewalks in :

(1) Milton and Island streets.

(2) Fort, Simpson and other streets.

Resolved : To concur therein, (Alderman Guay dissenting.)

19) Submitted and read a report from the Road Committee

qui demande un crédit additionnel de \$622.00 pour achever la construction de certains égouts.

Résolu : De souscrire à ce rapport.

20.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$10,000. aux fins d'exhausser et niveler les rues.

Résolu : De souscrire audit rapport, mais jusqu'à concurrence de \$3,000.00 seulement.

21.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de substituer certains matériaux dans la construction des trottoirs de la rue du Plateau.

Résolu : De souscrire à ce rapport et d'accorder à la Commission de la Voirie un crédit de \$18,000 à cette fin.

22.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$4,000.00 pour les noms de rues et les numéros des maisons.

Résolu : De souscrire à ce rapport jusqu'à concurrence de \$3,000.00 seulement.

23.—Soumis et lus un rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$22,591.00 pour pavé en asphalte la rue Fullum, depuis la rue Ste-Catherine jusqu'à la rue Ontario.

Résolu : De souscrire audit rapport.

24.—Soumis et lue un rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$25,000.00 pour niveler et macadamiser les rues dans toute la Ville.

Résolu : De souscrire à ce rapport jusqu'à concurrence de \$8,500.00 seulement.

25.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$200.00 pour acheter des imperméables et des bottes en caoutchouc pour certains employés.

Résolu : De souscrire à ce rapport.

26.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$15,000.00 pour payer le coût de l'exhaussement de partie de la 4ème avenue et la pose de trottoirs de deux planches sur le long.

Résolu : De souscrire à ce rapport jusqu'à concurrence de \$250.00 seulement pour l'exhaussement de ladite rue.

27.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de substituer des blocs de scorie aux blocs de granit pour la confection du pavage de la rue Notre-Dame Est, et demandant un crédit de \$7,480 à cette fin.

Résolu : De souscrire à ce rapport (M. l'échevin Guay disident).

28.—Le Département en Loi produit son opinion au sujet du rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$1,500.00 pour approvisionner d'eau au moyen de tonnes, les résidences de cette partie de la Ville qui vient d'être annexée ; et il informe la Commission qu'il ne peut se prononcer sur la responsabilité de la Ville à ce sujet.

Déposée aux achivés.

29.—Soumis et lu un rapport de la Commission de l'Aqueduc demandant un crédit de \$33,375.00 pour la pose d'un tuyau de 24 pouces dans la rue St Jacques.

Résolu : De souscrire à ce rapport jusqu'à concurrence de \$20,025 seulement, étant 60 p.c. du montant total demandé, afin de permettre à la Commission de l'Aqueduc d'acheter les conduits requis pour l'année courante, la pose desdits conduits étant remise à l'année prochaine, vu la saison avancée.

30.—Soumis et lu un rapport de la Commission de l'Aqueduc demandant un crédit de \$12,000.00 pour poser des conduits dans le quartier St. Jean-Baptiste.

Résolu : De souscrire audit rapport.

31.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$5,800.00 pour pavé la rue Mentana.

Résolu : De ne pas souscrire à ce rapport, attendu qu'un crédit de \$4,750.00 a été voté à la Commission de l'Aqueduc, le 18 mai dernier, pour poser des conduits dans ladite rue, ouvrage qui n'est pas encore terminé.

32.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$29,000.00 pour le pavage de la rue Notre-Dame Est.

Résolu : De ne pas souscrire audit rapport, attendu que le service d'eau de la rue en question a besoin d'être renouvelé et que ce service appartient à la Montreal Water & Power Co.

33.—La Commission prend en considération les rapports de la Commission de la Voirie demandant des crédits à l'effet de pavé certaines rues, et aussi, dans chaque cas, un estimé du surinten-

for an additional appropriation of \$622.00 to complete the construction of certain sewers.

Resolved : To concur therein.

20.—Submitted and read a report from the Road Committee for an appropriation of \$10,000.00 for the purpose of grading and levelling streets.

Resolved : To concur therein but to the amount of \$3,000. only.

21.—Submitted and read a report from the Road Committee to substitute certain material for permanent sidewalks on Plateau street.

Resolved : To concur therein, and that the Road Committee be granted an appropriation of \$18,000. for this purpose.

22.—Submitted and read a report from the Road Committee for an appropriation of \$4,000.00 for street names and house numbers.

Resolved : To concur therein but to the amount of \$3,000.00 only.

23.—Submitted and read a report from the Road Committee for an appropriation of \$22,591.00 to pave Fullum street with asphalt, from Ste. Catherine street to Ontario Street.

Resolved : To concur therein.

24.—Submitted and read a report from the Road Committee for an appropriation of \$25,000.00 to level and macadamize streets throughout the City.

Resolved : To concur therein but to the amount of \$8,500.00 only.

25.—Submitted and read a report from the Road Committee for an appropriation of \$200.00 to purchase rubber coats and rubber boots for certain employees.

Resolved : To concur therein.

26.—Submitted and read a report from the Road Committee for an appropriation of \$15,000.00 to defray the cost of grading part of 4th. Avenue, and laying two-planks-on the-run sidewalks.

Resolved : To concur therein but to the amount of \$250.00 only for grading said street.

27.—Submitted and read a report from the Road Committee to substitute Scoria blocks for Granite blocks for Notre Dame St. East paving, and that an appropriation of \$7,480.00 be voted for this purpose.

Resolved : To concur therein, (Alderman Guay dissenting.)

28.—The Law department reported, in connection with a report of the Road Committee for an appropriation of \$1,500.00 to supply water in puncheons to residences in the newly annexed parts of the City, informing the Committee that they cannot pronounce themselves on the responsibility to be incurred by the City in this connection.

Filed of Record.

29.—Submitted and read a report from the Water Committee for an appropriation of \$33,375.00 to lay a 24 inch main in St. James street.

Resolved : To concur therein but to the amount of \$20,025.00 only, being 60 per cent of the total amount asked for, in order that the Water Committee may purchase the required mains during the current year, the work of laying the same being deferred until next year owing to the lateness of the season.

30.—Submitted and read a report of the Water Committee for an appropriation of \$12,000.00 to lay mains in St. Jean Baptiste Ward.

Resolved : to concur therein.

31.—Submitted and read a report of the Road Committee for an appropriation of \$5,800.00 to pave Mentana street.

Resolved : not to concur therein, inasmuch as an appropriation of \$4,750.00 was voted to the Water Committee on the 18th. of May last for laying water pipes in said street, which said work is not yet completed.

32.—Submitted and read a report from the Road Committee for an appropriation of \$29,000.00 to pave Notre Dame street East.

Resolved : Not to concur therein, inasmuch as the water service in said street requires to be renewed, and that the same belongs to the Montreal Water & Power Co.

33.—The Committee considered reports from the Road Committee for appropriations to pave certain streets, with an estimate in each case, from the superintendent of the water works

dant de l'Aqueduc demandant de renouveler les conduits principaux dans lesdites rues, comme suit :

(1) Avenue Laval,	coût du pavage \$5,000	renouvellement des conduits \$1,040.00
(2) Rue Sanguinet,	coût du pavage 5,700	renouvellement des conduits 1,820.00
(3) Rue Roy,	coût du pavage 7,700	renouvellement des conduits 2,000.00
(5) Rue Mansfield,	coût du pavage 26,000	renouvellement des conduits 4,160.00
(6) Rue Mackay,	coût du pavage 23,500	renouvellement des conduits 5,200.00
(7) Ruelle des Fortifications,	coût du pavage 12,000	renouvellement des conduits 3,900.00
(8) Rue Victoria,	coût du pavage 6,200	renouvellement des conduits 1,300.00
(9) Rue Peel,	coût du pavage 17,300	renouvellement des conduits 2,600.00
(10) Ave. Hotel de Ville,	coût du pavage 26,500	renouvellement des conduits 3,640.00
(11) Rue Drummond,	coût du pavage 25,700	renouvellement des conduits 5,200.00
(12) Rue Cathcart,	coût du pavage 12,200	renouvellement des conduits 2,600.00
(13) Rue Drolet,	coût du pavage 5,200	renouvellement des conduits 1,820.00
(14) Rue Lagauchetière,	coût du pavage 40,100	renouvellement des conduits 5,600.00
(15) Rue Shearer,	coût du pavage 28,000	renouvellement des conduits 2,800.00
(16) Rue St. Patrice,	coût du pavage 57,200	renouvellement des conduits 7,280.00

Attendu que de l'avis de la Commission, il est nécessaire de renouveler les conduits d'eau dans chacune de ces rues, et vu que le service de l'Aqueduc est d'incapable d'exécuter ces travaux dans le cours de cette année, à cause du délai inévitable qui se produira dans la livraison des conduits,

Il est

Résolu : Que le pavage des dites rues soit différé et qu'un montant égal à 40 p.c. des estimés du surintendant de l'Aqueduc soit mis à la disposition de la Commission de l'Aqueduc pour acheter les conduits qui devront être posés l'an prochain.

34.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$47,700 pour pavier l'avenue Papineau.

Résolu : De ne pas souscrire à ce rapport, attendu que le macadam de l'avenue Papineau vient d'être renouvelé.

35.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$56,700. à l'effet de pavier la rue Wellington.

Résolu : De ne pas souscrire audit rapport, attendu que ladite rue n'est pas en état de recevoir le dit pavage.

36.—Soumis et lu un rapport de la Commission des Parcs et Traverses recommandant à la Ville d'acheter un certain terrain sur la rue Fullum, pour le convertir en parc.

Vu la nécessité d'agrandir le dépotoir de l'Est, au Nord de la rue Sherbrooke, sur proposition de M. l'échevin Lavallée,

Il est

Résolu : De souscrire audit rapport de la Commission des Parcs et Traverses, et de recommander au Conseil de louer le terrain décrit dans la promesse de vente et le plan annexé audit rapport, pour une période de cinq ans, à raison d'un loyer annuel de \$6,510.00 avec promesse de vente de la part du bailleur et avec promesse d'achat de la part de la Ville, si cette dernière durant les dites cinq années juge à propos d'acquérir ladite propriété; la Ville se réservant le droit d'anticiper lesdits paiements en déduisant 5% et devenir par là même propriétaire de plein droit dudit terrain; néanmoins la Ville pourra annuler chaque année ledit bail; et, que le Maire et le Greffier de la Ville soient autorisés à signer ledit bail en conséquence, et à le faire enregistrer.

Ajournement.

RENE BAUSSET,
Secrétaire.

department for the renewal of the water mains in said streets as follows :

(1) Laval Avenue	Cost of paving \$5,000	renewal of mains \$1,040.00
(2) Sanguinet street,	" " "	5,700 renewal of mains \$1,820.00
(3) Roy street	" " "	7,700 renewal of mains 2,000.00
(5) Mansfield street	" " "	26,000 renewal of mains 4,160.00
(6) Mackay street	" " "	23,500 renewal of mains 5,200.00
(7) Fortification lane	" " "	12,000 renewal of mains 3,900.00
(8) Victoria street	" " "	6,200 renewal of mains 1,300.00
(9) Peel street	" " "	17,300 renewal of mains 2,600.00
(10) Hotel de Ville ave.	" " "	26,500 renewal of mains 3,640.00
(11) Drummond st.	" " "	25,700 renewal of mains 5,200.00
(12) Cathcart street	" " "	12,200 renewal of mains 2,600.00
(13) Drolet street	" " "	5,200 renewal of mains 1,820.00
(14) Lagauchetière st.	" " "	40,100 renewal of mains 5,600.00
(15) Shearer street	" " "	28,000 renewal of mains 2,800.00
(16) St. Patrick st.	" " "	57,200 renewal of mains 7,280.00

Inasmuch as in the opinion of the Committee it is necessary to renew the water mains in each of the streets, and inasmuch as the Water department are unable to perform this work during the current year, owing to the unavoidable delays which occur in connection with the delivery of the water mains,

Resolved : that the paving of said streets be deferred and that an amount equivalent to 40% of the estimates of the superintendent of the Water department, be placed at the disposal of the Water Committee for the purchase of water mains which will be laid during next season.

34.—Submitted and read a report from the Road Committee for an appropriation of \$47,700.00 to pave Papineau avenue.

Resolved : not to occur therein inasmuch as the macadam on Papineau avenue has been renewed.

35.—Submitted and read a report from the Road Committee for an appropriation of \$56,700.00 to pave Wellington street.

Resolved : Not to concur therein inasmuch as said street is not in condition to receive said pavement.

36.—Submitted and read a report from the Parks and Ferries Committee recommending that the City purchase a certain piece of land on Fullum street for park purposes.

Alderman Lavallée moved that owing to the necessity of the extension of the Eastern dump north of Sherbrooke street, it was

Resolved : To concur in the said report of the Parks and Ferries Committee, and to recommend to Council to lease to the land described in the promise of sale and the plan annexed to said report, for a period of five years at an annual rental of \$6,510.00 with promise of sale on the part of the lessor, and promise of purchase on the part of the City, if the latter, during the last five years, deems it advisable to purchase said property by a reduction of 5% and thereby become proprietor ipso facto of said land; nevertheless the City may each year annul said lease, and that the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the lease accordingly and to have the same registered.

Adjourned.

RENE BAUSSET,
Secretary.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 21 juillet.

Sont présents : MM les échevins Mercier, Gallery, David, Séguin et Laviolette.

En l'absence de M. le président, sur proposition de M. l'échevin David, M. l'échevin Mercier occupe le fauteuil de la présidence.

1.—Les minutes de la séance précédente sont lues et adoptées, après en avoir ratifié la résolution relative à la protection contre l'incendie dans le Port de Montréal, la remplaçant par la suivante :

"Qu'une sous-commission, composée de tous les membres de la Commission, soit nommée pour s'aboucher avec la Commission des Finances et autres intéressés relativement à la protection contre l'incendie, et afin d'étudier l'opportunité de mettre en service un bateau à incendie "fire boat" dans le Port de Montréal."

2.—M. Aimé Julien se présente devant la Commission, et il demande que son dépôt effectué avec sa soumission pour la construction de la caserne de pompiers No 5, rue Berthelet, lui soit remboursé.

Après délibération, il est

Résolu : Que le dépôt de M. Aimé Julien, au montant de \$620 lui soit remboursé (M. l'échevin Mercier dissident.)

3.—Soumis et lus les rapports suivants du chef du service des Incendies :—

(a) Déclarant que la nouvelle pompe à incendie "Waterous", destinée au nouveau poste de pompiers No. 5 est prête à être mise en service, et demande que la somme de \$1,125.00 soit accordée pour le salaire d'un mécanicien et de trois (3) pompiers de troisième classe, personnel requis pour cette pompe.

Résolu : De souscrire à ce rapport et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

(b) Demandant l'autorisation d'acheter une lance spéciale pour la voiture à boyaux du poste No 5, (Hose Waggon Turret) au prix de \$350.00 à même le crédit affecté aux nouveaux appareils pour le poste No. 5. Cette somme ayant été préalablement votée, pour l'achat d'un réchauffeur (heater) de pompe à vapeur.

Résolu : De souscrire à ce rapport, et de prier le contrôleur de la Ville d'agir en conséquence.

4.—Sur proposition de M. l'échevin Gallery, il est

Résolu : Que M. Frank MacMillan soit nommé mécanicien du service des Incendies avec un salaire annuel de \$825.00. Ladite nomination devant prendre effet aussitôt que la nouvelle pompe à vapeur sera mise en service, à la caserne de pompiers No. 5.

5.—Sur recommandation du chef du service des Incendies, il est

Résolu : D'accorder à M. James Doolan, instructeur du service des Incendies, un congé de douze (12) jours pour un voyage aux villes américaines, afin d'y étudier les méthodes d'exercice de pompiers, et que le contrôleur de la Ville soit prié de payer à M. Doolan la somme de \$100 déjà votée pour cette fin.

6.—Résolu : D'accorder au chef du service des Incendies un congé de quinze jours.

7.—Soumises et lues les lettres suivantes :

(a) De la "S. Carsley Co., Limited", informant la Commission, que le 19 du courant, une vitre de leur magasin, à l'angle des rues Notre-Dame et Saint Pierre, a été brisée par un appareil appartenant au service des Incendies. Est aussi soumis, à ce sujet, un rapport du capitaine Arthur Mann, de la caserne de pompiers No. 1.

Résolu : De renvoyer la lettre ainsi que le rapport du capitaine Mann au bureau des Réclamations.

(b) De la "Berger Amusement Co.", de New York, au sujet de représentations.

Résolu : D'accuser réception de la lettre, et de référer ladite compagnie à l'Association de Bienfaisance des pompiers du service des Incendies.

8.—Soumise et lue une lettre de M. D. Law, attirant l'attention de la Commission sur la nécessité de placer une lumière sur l'avenue Oxenden.

Ladite avenue étant une propriété privée, le placement d'une lumière à cet endroit n'est pas pris en considération, et il est

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of meeting held the 21st of July.

Present : Ald. Mercier, Gallery, David, Seguin and Laviolette.

The chairman being absent, on motion of Ald. David, Ald. Mercier was called to the chair.

1.—The minutes of the last meeting were read and approved of, after there having been struck therefrom the resolution concerning fire protection in the Montreal harbour, and by replacing same with the following :

"That a sub-committee composed of all the members of the Committee be appointed to confer with the Finance Committee, and other interested parties, anent fire protection, and to study the opportunity of using a fire-boat in the harbour of Montreal."

2.—Mr. Aimé Julien appeared before the Committee and asked that he be reimbursed his deposit made in connection with the construction of No. 5 fire-station, Berthelet street.

After deliberation, it was

Resolved : That Mr. Aimé Julien be refunded his deposit of \$620 (Ald. Mercier dissenting).

3.—Submitted and read the following reports from the chief of the Fire department :

(a) Stating that the new Waterous fire engine intended for the new No. 5 Fire-Station, was ready to be used, and asking that the sum of \$1,125.00 be granted for the salary of an engineer, and three third class firemen needed for said engine.

Resolved : To concur in said report and that a report be made to Council accordingly.

(b) Asking authority to purchase a special lance for the hose wagon turret at No. 5 Fire-Station, for the sum of \$350 out of appropriation voted for new apparatus for No. 5 Fire-Station. The said amount having been previously voted for the purchase of a heater for a fire-engine.

Resolved : To concur in said report and to ask the City comptroller to act accordingly.

4.—On motion of Ald. Gallery, it was

Resolved : That Mr. Frank MacMillan be appointed engineer of the Fire department with an annual salary of \$825. Said appointment to take effect as soon as the new fire engine will be put into service at No. 5 fire station.

5.—Upon recommendation of the chief of the Fire department, it was

Resolved : To grant Mr. James Doolan, Instructor of the Fire department, twelve (12) days leave of absence for a trip to American cities, in order that the may study methods of drilling firemen, and that the City comptroller be asked to pay Mr. Doolan the sum of \$100 already voted for said purpose.

6.—*Resolved* : To grant the chief of the Fire department fifteen days vacation.

7.—Submitted and read the following letters :

(a) From the S. Carsley Co. Limited, informing the Committee that, on the 19th instant, a window of their store, corner of Notre Dame and St. Peter, streets, was broken by an apparatus belonging to the Fire department.

Submitted also in this connection, a report from Captain Arthur Mann, of No. 1 fire-station.

Resolved : That the letter and Captain Mann's report be referred to the Claims department.

(b) From the Berger Amusement Co., of New York, anent entertainments.

Resolved : To acknowledge receipt of said letter, and to refer said Company to the Firemen's Benevolent Association of the Fire department.

8.—Submitted and read a letter from Mr. D. Law drawing the Committee's attention to the necessity of placing a lamp in Oxenden avenue.

The said avenue being private property, the placing of a lamp at said place could not be acceded to, and it was

Résolu : Que le secrétaire soit prié d'accuser réception de cette lettre et que M. Law soit informé en conséquence.

9.—Soumis et lu un rapport du surintendant du service de l'Eclairage au sujet de lampes à arc qui ont été commandées à la Compagnie "Montreal Light, Heat & Power." Est aussi soumise une lettre de ladite Compagnie à ce sujet.

Résolu : De renvoyer le rapport du surintendant, ainsi que la lettre de la Compagnie au Département en Loi afin de savoir si la Ville peut forcer la Compagnie "Montreal Light, Heat & Power" à poser lesdites lampes à arc, avec prière de faire rapport à aussitôt que possible.

10.—Soumis et lu un rapport du pourvoyeur du service des Incendies déclarant qu'afin de rendre le service du Département des Incendies plus efficace un plus grand nombre de chevaux est requis, et il demande que la somme de \$4,500 soit votée pour acheter de nouveaux chevaux.

Résolu : De souscrire à ce rapport et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

11.—Soumises et lues les requêtes suivantes :

(a) De M. E. David demandant la permission d'ouvrir une cour à bois, sur le lot No 906 rue LaFontaine, quartier Papineau.

(b) De M. Oscar Laferrière demandant la permission d'ouvrir une cour à bois sur le lot No 1793 rue Dufferin, quartier St Denis.

(c) De M. Napoléon Dépatie demandant la permission d'ouvrir une cour à bois sur le lot No 8 du cadastre, subdivision No 460 Côte St-Louis, quartier St-Denis.

(d) De la Cie C. H. Catelli, Limitée, demandant la permission d'ériger une chaudière à vapeur, sur le lot No. 1756 du cadastre, subdivision Nos 24 et 25, Nos 25 et 27, rue William, quartier Ste-Anne.

Sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices, suivant le Règlement No 340, et aucune objection n'étant soulevée, il est

Résolu : Que les permissions demandées soient accordées, sujettes néanmoins, à la surveillance et à l'approbation de l'inspecteur des Edifices, et soit présenté au Conseil un rapport en conséquence.

12.—M. Wm J. Graham, entrepreneur, se présente devant la Commission au sujet des travaux supplémentaires exécutés à la nouvelle caserne de pompiers No 5, rue Berthelet.

Sur proposition de M. l'échevin Gallery, il est

Résolu : Qu'une sous-commission composée de MM. les échevins Mercier, Gallery, David et Séguin soit nommée pour examiner ces travaux et faire rapport.

Ajournement.

Z.-S. MELOCHE,
secrétaire.

COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

Compte rendu de l'assemblée du 21 juillet.

Sont présents : MM. les échevins L'Espérance, président, Couture, Major, Giroux et Mount.

HOTEL DE VILLE

1.—Soumise et lue une lettre de la "Bell Telephone Co." offrant d'installer un téléphone au sous-poste Youville moyennant un loyer annuel de \$95.

Question différée pour plus amples renseignements.

2.—Soumises et lues des lettres de plusieurs personnes demandant d'entrer au service du département de l'Hôtel de Ville.

Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est

Résolu : Que M. T. Robitaille, ancien gardien de l'Hôtel de Ville de St-Henri, soit nommé balayeur en remplacement de M. J. St Amour, décédé, et que M. E. Lemieux remplace M. Robitaille comme gardien de l'Hôtel de Ville de St-Henri, avec salaires et priviléges attachés aux dites positions respectives, ces nominations devant prendre effet à compter du 1er août prochain.

M. l'échevin Mount

Propose : Que M. Chicoine soit nommé chauffeur à compter du 1er octobre prochain.

M. l'échevin Major propose en

Amendement : Que M. F.-X. Gagnon soit nommé chauffeur, à compter du 1er octobre prochain.

Resolved : That the secretary be asked to acknowledge receipt of said letter and to inform Mr. Law accordingly.

9.—Submitted and read a report from the superintendent of the Light department anent arc lamps which were ordered from the Montreal Light, Heat & Power Co. Submitted also letter from said Company in this connection.

Resolved : That the superintendent's, report and the Company's letter be referred to the Law Department to ascertain whether the City could compel the Montreal Light, Heat and Power Co. to put up said arc lamps, and to report as soon as possible.

10.—Submitted and read report from the supply officer of the Fire Department stating that, to render the service of the Fire department more efficient, a greater number of horses was needed, and asking that the sum of \$4,500 be granted to purchase additional horses.

Resolved : To concur in said report and that a report be made to Council accordingly.

11.—Submitted and read the following petitions :

(a) From Mr. E. David for the opening of a wood yard, on lot No. 906, La Fontaine street, Papineau ward.

(b) From Mr. Oscar Laferrière, for permission to open a wood yard on lot No. 1793, Dufferin street, St. Denis ward.

(c) From Mr. Napoléon Dépatie, asking permission to open a wood yard on Cadastral lot No. 8, subdivision No. 460, Côte St. Louis, St. Denis ward.

(d) From the C. H. Catelli Co. Ltd., for permission to erect a steam boiler, on cadastral lot No. 1756, subdivision Nos. 24 and 25, Nos. 25 and 27, William street, St. Ann's ward.

The Building inspector reporting favorably thereon, according to law No. 340, and there being no opposition, it was.

Resolved : That the permissions sought for be granted, subject however, to the supervision and approval of the Building inspector, and that a report be made to Council accordingly.

12.—Mr Wm. J. Graham, contractor, appeared before the Committee anent extra works made to the new No. 5 fire-station, Berthelet Street.

On motion of all Gallery, it was.

Resolved : That a sub committee composed of Ald. Mercier, Gallery, David and Séguin, be appointed to examine these extra works and report.

Adjourned.

Z. S. MELOCHE,
Secretary.

CITY HALL COMMITTEE

Report of meeting held the 21st of July.

Present : Ald. L'Esperance, chairman, Couture, Major, Giroux, Mount.

CITY HALL

1. Submitted and read a letter from the Bell Telephone Co. offering to place a telephone in the Youville sub station for an annual rental of \$95.

Consideration deferred for further information.

2. Submitted and read letters from several parties asking for positions in the City Hall department.

On motion of Ald. Couture, it was

Resolved : That Mr. T. Robitaille, guardian of the former St. Henry town hall, be appointed sweeper to replace Mr. J. St. Amour who died recently, and that Mr. E. Lemieux be appointed to replace Mr. Robitaille as guardian of the St. Henry municipal hall, with the salaries and privileges attached to both positions respectively, the said appointments to take effect from the 1st of August next.

Ald. Mount then

Moved : That Mr. Chicoine be appointed stoker, said appointment to take effect from the first of October next.

Ald. Major moved in

Amendment : That Mr. F. X. Gagnon be appointed stoker, from the first of October next.

M. l'échevin L'Espérance propose en

Sous amendement: De différer cette nomination jusqu'à la prochaine assemblée.

Ledit sous amendement étant mis aux voix, il est adopté, et il est

Résolu: En conséquence

3.—M. l'échevin Mount propose, et il est

Résolu: Que le coffre-fort de la ci-devant municipalité de la Côte des Neiges soit transporté au bureau du chef de Police : celui du chef de Police devant être déposé dans la cave.

4.—Soumis et lu un extrait des minutes du Conseil, en date du 6 juillet courant, renvoyant de nouveau à cette Commission le rapport concernant l'adjudication de la fourniture du charbon.

Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est

Résolu: Que le dit extrait des minutes du Conseil soit reçu.

Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est aussi

Résolu: D'adjuger à MM. J.-O. Labrecque & Cie et à la Cie. T.-F. Moore, la fourniture de 100 tonnes de charbon à chacun, et à la "Lakawanna Coal Co." la fourniture de 65 tonnes de charbon à fournaise (furnace), le tout au prix de leurs missions respectives.

Sur proposition de M. l'échevin l'Espérance, il est

Résolu: D'adjuger à M. J.-F. Goyer la fourniture de 100 tonnes de charbon.

M. l'échevin Couture

Propose: Que soit adjugée à M. Tancrede Trudel, la fourniture de 100 tonnes de charbon.

M. l'échevin L'Espérance propose en

Amendement: De substituer le nom de M. Jos. Elie à celui de M. Tancrede Trudel, et que, ainsi amendée, ladite proposition soit adoptée.

Ledit amendement étant mis aux voix, la Commission se partage :

Pour: L'Espérance—1.

Contre: Giroux, Major, Couture, Mount—4.

Ledit amendement est ainsi négatifé.

La proposition principale est alors adoptée sur la même division renversée des voix.

M. l'échevin L'Espérance

Propose: D'adjuger à M. Jos. Elie la fourniture de 100 tonnes de charbon.

M. l'échevin Couture propose en

Amendement: De différer l'adjudication de ces dernières 100 tonnes de charbon jusqu'à la prochaine assemblée.

Ledit amendement étant mis aux voix, la Commission se partage :

Pour: Giroux, Major, Couture, Mount—4.

Contre: L'Espérance—1.

Ledit amendement est affirmatifé et il est

Résolu: En conséquence.

5.—*Résolu:* Que les héritiers légaux de M. J. St-Amour soient payés de la balance du salaire qui lui est dû, sujet à l'approbation des avocats de la Ville.

6.—Le surintendant de l'hôtel de ville rapporte verbalement, qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir l'installation d'un téléphone au poste de police du quartier Mont-Royal.

Résolu: D'autoriser le surintendant de l'hôtel de ville à faire exécuter cette installation.

7.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit supplémentaire pour acheter des casiers pour les services d'Hygiène et de Statistiques, des Licences et de la Bibliothèque Civique.

IMPRESSION ET PAPETERIE

8.—Sont ouverts par l'assistant-secrétaire, les soumissions suivantes pour l'impression, le réglage et la reliure de livres requis par le service des Impressions et de la Papeterie :

Librairie Beauchemin Limitée.....	\$170
La Cie. d'Imprimerie Moderne.....	170
" The Gazette"	170
" The Perrault Printing Co."	170

Renvoyées à la sous-commission des Impressions et de la Papeterie.

9.—Soumis et lu un extrait des minutes du Conseil, en date du 13 juillet courant, adoptant le rapport de la Commission des Finances qui refuse d'approuver le rapport de cette Commission

Ald. L'Esperance moved in

Sub-Amendment: That said appointment be deferred till the next meeting.

The said sub amendment being put, it was carried and
Resolved: Accordingly.

3.—Ald. Mount moved, and it was.

Resolved: That the safe belonging to the ex-municipality of Côte des Neiges be transferred to the Chief of Police's office, and that the chief's safe be put in the cellar.

4.—Submitted an extract from the minutes of Council, dated the 6th of July instant, referring back to this Committee the report concerning the awards for the supply of coal.

On motion of Ald. Couture, it was.

Resolved: That the said extract from the minutes of Council be received.

On motion of Ald. Couture, it was also.

Resolved: That Messrs. J. O. Labrecque & Co, and the T. F. Moore Co., be awarded the supplying of 100 tons of coal, each and the Lackawanna Coal Co., to supply 65 tons of furnace coal at the price of their respective tenders for same.

On motion of Ald. L'Esperance, it was.

Resolved: That Mr. J. F. Goyer be awarded the supplying of 100 tons of coal.

Ald. Couture then.

Moved: That the supplying of 100 tons of coal be awarded to Mr. Tancrede Trudel.

Ald. L'Esperance moved in.

Amendment: To replace Mr. Tancrede Trudel's name by that of Mr. Jos. Elie, and that, so amended, the said motion be adopted.

The said amendment being put the Committee divided :

Yea: L'Esperance

Nays: Giroux, Major, Couture Mount—4

So it passed in the negative.

The main motion being put it was carried on the same division reversed.

Ald. L'Esperance.

Moved: That the supplying of 100 tons of coal be awarded to Mr. Jos. Elie.

Ald. Couture moved in,

Amendment: That the awarding of the last 100 tons of coal be deferred until next meeting.

The said amendment being put the Committee divided :

Yea: Giroux, Major, Couture, Mount—4

Nays: L'Esperance—1.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

5.—*Resolved:* That the legal heirs of Mr. J. St. Armour be paid the balance due on his salary, subject to the City attorney's approval.

6.—The City Hall superintendent reported verbally, that there were available funds to pay for the installation of a telephone in the Mount Royal ward police station.

Resolved: That the City Hall superintendent be authorized to have said installation made.

Resolved: That a report be made to Council asking for a supplementary appropriation to purchase filing sections for the Hygiene and Statistics, License and Civic Library departments.

PRINTING AND STATIONERY

8.—The assistant-secretary then opened the following tenders for the printing, ruling and binding of books required by the Printing and Stationery department :

Librairie Beauchemin Ltd.....	170 00
La Cie. d'Imprimerie Moderne.....	170.00
The Gazette	170.00
The Perrault Printing Co.....	170.00

Referred to the sub-committee on Printing and Stationery.

9.—Submitted and read and extract from the minutes of Council, dated the 13th. of July instant, concurring in the report of the Finance Committee, which Committee refused to concur in the report of this Committee, asking for an appro-

demandant un crédit de \$150 pour souscrire à un ouvrage intitulé "Greater-Montreal."

Déposé aux archives

"GAZETTE MUNICIPALE"

10.—Soumis et lu un extrait des minutes du Conseil Municipal, du 13 juillet courant, renvoyé à cette Commission dans lequel M. l'échevin Roy attire l'attention du Conseil sur une erreur commise à son détriment dans le dernier numéro de la *Gazette Municipale*.

Résolu: De prier l'éditeur de la *Gazette Municipale* de corriger cette erreur.

11.—Est de nouveau soumis un extrait des minutes du Conseil (6 juillet), posant à cette Commission certaines questions au sujet de M. Clifford Smith.

Question différée jusqu'à la prochaine assemblée.

Ajournement.

CHS-E. GAGNON,
Assistant secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 21 juillet

Son Honneur le Maire Louis Payette occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, Clearihue, M. Martin, Dagenais, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Lavallée, Leclaire, Giroux, Mercier, O'Connell, Couture, Gadbois, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme McKenna.

REQUETES, ETC.

1.—De E.-P. Lachapelle, M. D., demandant une subvention de \$2,000 pour l'exposition *re* tuberculose.

Renvoyée à la Commission des Finances.

2.—Des Commissaires du Port, se plaignant de ce que la Ville empiète sur leur propriété.

Renvoyée à la Commission de la Voirie.

3.—De la Cie de Navigation Richelieu & Ontario, demandant une protection plus efficace contre l'incendie, dans le port.

4.—De MM. J.-A. Millar et Jos. Langlois demandant la permission d'ériger des machines à vapeur.

5.—De M. J.-A. Millar, à l'effet d'ériger une écurie.

Renvoyées à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

6.—Du Département en Loi, au sujet du protêt de MM. Côté Bros. & Burritt.

7.—De MM. Labelle & Lessard demandant que leur soit adjugé le contrat pour la construction de la caserne des pompiers No 20.

Déposées aux archives.

8.—Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que le Conseil est d'opinion que Son Honneur le Maire soit prié d'inviter les représentants officiels qui assistent aux fêtes tricentenaires de Québec, à visiter Montréal avant leur retour en Europe, et que la sous-commission de Réceptions soit autorisée à organiser une fête champêtre en l'honneur de ces personnages distingués, et que soient adjoints à la même sous-commission les échevins dont les noms suivent: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Lévesque, Giroux, Ward, Mercier, O'Connell, Dagenais, McKenna et Turner.

9.—Contrats (2) entre la Ville et la Bell Telephone Co. of Canada pour pose de conduits, etc., à la nouvelle caserne de pompiers No 5.

Sur proposition de M. l'échevin MERCIER, appuyé par M. l'échevin SEGUIN, il est

Résolu: Que lesdits contrats soient approuvés et que Son

priation of \$150.00 for a subscription to a work entitled: "Greater Montreal."

Filed of record.

"MUNICIPAL GAZETTE"

10.—Submitted and read an extract from the minutes of Council and Dated the 13 of July instant, referred to this Committee, in which Ald. Roy drew the Council's attention to an error in which he was connected, in the last number of the *Municipal Gazette*.

Resolved: That the Editor of the *Municipal Gazette* be asked to correct said error.

11.—Submitted again an extract from the minutes of Council (July 6th), putting certain questions to this Committee anent Mr. Clifford Smith.

Consideration deferred until next meeting.

Adjourned.

CHS. E. GAGNON,
Asst. Secretary.

CITY COUNCIL

Report of special meeting held the 21st July.

His Worship the Mayor Louis Payette, Esq., in the chair.

Present: Aldermen L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, Clearihue, M. Martin, Dagenais, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Lavallée, Leclaire, Giroux, Mercier, O'Connell, Couture, Gadbois, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna.

PETITIONS, ETC.

1.—From E. P. Lachapelle, M.D., for a grant of \$2,000 towards the Exposition *re* tuberculosis.

Referred to the Finance Committee.

2.—From Harbour Commissioners, complaining that the City is encroaching on their property.

Referred to the Road Committee.

3.—From Richelieu & Ontario Navigation Co., asking for better fire protection in the harbour.

4.—From J. A. Millar, and Jos. Langlois, for leave to erect steam engines.

5.—From J. A. Millar, for leave to erect a stable.

Referred to the Fire and Light Committee.

6.—From Law Department, anent the protest of Messrs Cote Bros & Burritt.

7.—From Messrs Labelle & Lessard, asking that the contract for No. 20 fire-station be awarded to them.

Filed of record.

8.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That the Council is of opinion that His Worship the Mayor should be requested to invite the official representatives, attending the Tercentenary celebration at Quebec, to visit Montreal before their return to Europe, and that the Reception Sub-Committee be authorized to organize a garden-party in honor of these distinguished personages; and that the following Aldermen be added to said Sub-Committee, namely: Messrs. L. A. Lapointe, Lévesque, Giroux, Ward, Mercier, O'Connell, Dagenais, McKenna and Turner.

DEEDS.

9.—Contracts (2) between the City and the Bell Telephone Co. of Canada, for laying conduits, etc. at No. 5 fire-station.

On motion of Ald. MERCIER, seconded by Ald. SEGUIN, it was

Resolved: That said contracts be approved of, and that

Honneur le Maire et le Greffier de la Ville soient autorisés à les signer au nom de la Ville.

RAPPORTS

10.—De la Commission des Finances, à l'effet de régler des réclamations au montant de \$268.20.

11.—De la Commission des Finances, à l'effet de régler des réclamations au montant de \$100.95.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient regus et adoptés.

12.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire aux rapports suivants de la Commission de la Voirie qui demande de pavé certaines rues, mais mettant certains montants à la disposition de la Commission de l'Aqueduc pour acheter des tuyaux d'eau:

(1) Rue St-Patrice, entre la rue Shearer et l'avenue Atwater;

(2) Rue Shearer, entre la voie du Grand-Tronc et la rue St-Patrice;

(3) Rue Roy, de la rue St-Denis à la rue St-Christophe;

(4) Rue Sanguinet, de la rue Rachel à la rue Marie-Anne;

(5) Rue Mansfield, entre les rues Lagauchetièrre et Ste-Catherine;

(6) Rue MacKay, entre les rues Dorchester et Sherbrooke;

(7) Rue Peel, entre les rues Ste-Catherine et Sherbrooke;

(8) Rue Victoria, de la rue Ste-Catherine à la place Burnside;

(9) Avenue Hôtel de Ville, de la rue Craig à l'édifice de la Patrie;

(10) Avenue Laval, entre la rue Napoléon et l'avenue Duluth;

(11) Rue Wolfe, entre les rues Robin et Ontario;

(12) Rue Cathcart, entre la rue Mansfield et l'avenue Union;

(13) Rue Drummond, entre les rues Dorchester et Sherbrooke;

(14) Rue Lagauchetièrre, entre la Côte du Beaver Hill et la rue Windsor;

(15) Rue Drolet, de la rue Rachel à la rue Marie-Anne;

(16) Ruelle des Fortifications, entre le boulevard St-Laurent et la rue St-Pierre.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient regus et adoptés.

13.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire aux rapports de la Commission de la Voirie à l'effet de pavé:

(1) La rue Wellington;

(2) La rue Notre-Dame;

(3) L'avenue Papineau;

(4) La rue Mentana.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient regus et adoptés.

14.—De la Commission des Finances souscrivant aux rapports de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$7,480 à l'effet de substituer des blocs de scorie aux blocs de granit pour le pavage d'une partie de la rue Notre-Dame-Est.

15.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de construire un trottoir sur la rue Guy.

16.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$12,066 pour construire des trottoirs sur les rues du Fort, Simpson et autres.

17.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$22,591 pour pavé une partie de la rue Fullum.

18.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un

His Worship the Mayor and the City clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

REPORTS.

10.—From Finance Committee to settle claims amounting to \$268.20.

11.—From Finance Committee, to settle claims amounting to \$100.95.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

12.—From Finance Committee, declining to concur in the following reports, of the Road Committee, to pave certain streets, but placing certain sums at the disposal of the Water Committee for the purchase of water pipes:

(1) St. Patrick street between Shearer street and Atwater avenue;

(2) Shearer street between Grand Trunk Ry. track and St. Patrick street;

(3) Roy street from St. Denis street to St. Christophe street.

(4) Sanguinet street, from Rachel street to Mary Ann street;

(5) Mansfield street, between Lagauchetièrre street and Ste. Catherine street;

(6) Mackay street, between Dorchester street and Sherbrooke street;

(7) Peel street, between Ste. Catherine street and Sherbrooke street;

(8) Victoria street, from Ste. Catherine street to Burnside place;

(9) Hôtel de Ville avenue, from Craig street to La Patrie building;

(10) Laval avenue, between Napoleon street and Duluth avenue;

(11) Wolfe street between Robin street and Ontario street;

(12) Cathecart street, between Mansfield street and Union avenue;

(13) Drummond street, between Dorchester street and Sherbrooke street;

(14) Lagauchetièrre street, between Beaver Hall hill and Windsor street;

(15) Drolet street, from Rachel street to Mary Ann street;

(16) Fortification Lane, between St. Lawrence Boulevard and St. Peter street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted.

13.—From Finance Committee, declining to concur in reports of the Road Committee to pave:

(1) Wellington street;

(2) Notre-Dame street;

(3) Papineau avenue;

(4) Mentana street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted.

14.—From Finance Committee, concurring in the following report of the Road Committee for an appropriation of \$7,480 to substitute scoria blocks for granite blocks, for a portion of the paving of Notre-Dame street East.

15.—From Finance Committee, concurring in report of the Road Committee for the construction of a sidewalk on Guy street.

16.—From Finance Committee, concurring in report of the Road Committee for an appropriation of \$12,066 to construct sidewalks on Fort, Simpson and other streets.

17.—From Finance Committee, concurring in report of the Road Committee, for an appropriation of \$22,591 to pave part of Fullum street.

18.—From Finance Committee, concurring in report of

crédit de \$622 pour terminer la construction de certains égouts.

19.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$535.10 pour construire des trottoirs dans les rues Milton et Island.

20.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$200 pour acheter des imperméables et des bottes en caoutchouc.

21.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$18 au sujet d'un certain trottoir sur la rue du Plateau.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

22.—De la Commission des Finances, souscrivant jusqu'à concurrence de \$3,000 seulement, au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$10,000 pour exhausser et niveler les rues.

23.—De la Commission des Finances, souscrivant jusqu'à concurrence de \$3,000 seulement, au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$4,000 pour les noms de rues et les numéros de maisons.

24.—De la Commission des Finances, souscrivant jusqu'à concurrence de \$8,500 seulement, au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$25,000 pour niveler et macadamiser les rues dans la Ville.

25.—De la Commission des Finances, souscrivant jusqu'à concurrence de \$250 seulement, au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$1,500 pour exhausser, etc., la 4^e avenue.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient reçus et adoptés.

26.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage qui demande un crédit de \$1,125 pour payer le salaire de certains employés de la caserne No 5.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin MERCIER, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

27.—De la Commission des Finances, souscrivant, mais jusqu'à concurrence de 40 p. c. seulement, au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$12,000 pour la pose des tuyaux dans le quartier St-Jean-Baptiste.

28.—De la Commission des Finances, souscrivant jusqu'à concurrence de 60 p. c. seulement, dans le rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$33,375 pour renouveler des conduits de 24 pouces dans le quartier St-Jacques.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

29.—De la Commission des Finances, souscrivant à certaines conditions, au rapport de la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet d'acheter un terrain sur la rue Fullum.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

30.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville qui demande un crédit de \$25 pour un téléphone.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

Résolu: Que le rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

31.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de substituer l'asphalte aux blocs de scories dans le pavage de la rue Dorchester, entre la rue St-Alexandre et la Côte du Beaver Hall.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

the Road Committee for an appropriation of \$622 to complete the construction of certain sewers.

19.—From Finance Committee, concurring in report of the Road Committee, for an appropriation of \$10 to construct sidewalks in Milton and Island streets.

20.—From Finance Committee, concurring in report of the Road Committee, for an appropriation of \$200 to purchase rubber coats and boots.

21.—From Finance Committee, concurring in report of the Road Committee, for an appropriation of \$18 in connection with a certain sidewalk on Plateau street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

22.—From Finance Committee, concurring, but to the amount of \$3,000 only, in the report of the Road Committee for an appropriation of \$10,000 to grade and level streets.

23.—From Finance Committee, concurring, but to the amount of \$3,000 only, in report of the Road Committee for an appropriation of \$4,000 for street names and numbers.

24.—From Finance Committee, concurring, but to the amount of \$8,500 only, in report of the Road Committee for an appropriation of \$25,000 to level and macadamize streets throughout the City.

25.—From Finance Committee, concurring, but to the amount of \$250 only, in report of the Road Committee for an appropriation of \$1,500 to grade etc. 4th avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted.

26.—From Finance Committee concurring in report of the Fire and Light Committee for an appropriation of \$1,125 to pay salary of certain employes at No. 5 station.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MERCIER, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

27.—From Finance Committee concurring, but to the amount of 40 p. c. only, in report of the Water Committee for an appropriation of \$12,000 to lay pipes in St. Jean-Baptiste ward.

28.—From Finance Committee concurring, but to the amount of 60 p. c. only, in report of the Water Committee for an appropriation of \$33,375 to renew 24 inch mains in St. James ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

29.—From Finance Committee concurring, on certain conditions, in report of the Parks and Ferries Committee to purchase a certain piece of land in Fullum street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLÉE, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

30.—From Finance Committee declining to concur in a report from the City Hall Committee for an appropriation of \$25 for telephone service.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLÉE, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

31.—From Road Committee to substitute asphalt, for scoria blocks, for the paving of Dorchester street, between Alexander street and Beaver Hall Hill.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté, sujet à l'approbation de l'inspecteur de la Ville.

32.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de construire un égout dans la rue Aylwin.

Renvoyé à la Commission des Finances.

33.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à certaines personnes d'ouvrir des cours à bois.

34.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à la Cie C.-H. Catelli, d'ériger une machine à vapeur.

Sur proposition de M. l'échevin MERCIER, appuyé par M. l'échevin SEGUIN, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

ORDRE DU JOUR

35.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération une proposition de M. l'échevin L.-A. Lapointe, à l'effet de remplir les vacances dans les Commissions Municipales,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin PROULX, il est

Résolu: Que M. l'échevin Gadbois remplace M. l'échevin Martin dans la Commission de Police; que M. l'échevin Prud'homme remplace M. l'échevin Gadbois dans la Commission des Marchés et que M. l'échevin McKenna remplace M. l'échevin Ward dans la Commission de l'Hôtel de Ville. (M. l'échevin Carter assident).

36.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération les rapports des Commissions des Finances et de l'Hôtel de Ville, au sujet des améliorations à exécuter à l'édifice de l'Hôtel de Ville,

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin SADLER,

Propose: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

M. l'échevin L'ESPÉRANCE, appuyé par M. l'échevin FRASER, propose en

Amendement: Que lesdits rapports soient amendés, en ce qui concerne l'adjudication du contrat pour la construction et la réparation des ascenseurs, en substituant le nom de "Côté Bros. & Burritt", au prix de \$11,550, à celui de "Otis-Fenson Elevator Co., Ltd.", au prix de \$11,957" et en modifiant le montant accordé à ladite Commission de l'Hôtel de Ville pour l'exécution desdits travaux, et que, ainsi amendés, lesdits rapports soient reçus et adoptés.

Le Conseil se partage sur ledit amendement:

Pour: Larivière, Proulx, M. Martin, Dagenais, L'Espérance, Turner, Bumbray, Leclaire, Mercier, O'Connell, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, David, Fraser, Carter, Prud'homme et McKenna—21.

Contre: L.-A. Lapointe, Clearihue, Turner, Lavallée, Giroux, Couture, Robinson, Ward, Nault, Major, Guay, Roy, Mount et Lamoureux—14.

Ledit amendement est ainsi affirmatifé, et il est

Résolu: En conséquence.

37.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération les rapports des Commissions des Finances et des Incendies et de l'Eclairage,

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin MERCIER,

Propose: Que lesdits rapports soient adoptés.

M. l'échevin BUMBAY, appuyé par M. l'échevin MARIN, propose en

Amendement: Que les rapports maintenant devant le Conseil soient renvoyés à la Commission des Incendies et de l'Eclairage avec instructions de vendre les vieux matériaux de la caserne No 20, à l'encañ, et de demander de nouvelles soumissions pour la construction d'une nouvelle caserne, suivant les plans et devis préparés par M. L.-R. Montbriant, architecte.

Le Conseil se partage sur ledit amendement:

Pour: Larivière, Bumbray, O'Connell, Ward, Marin, Roy, McKenna—7.

Contre: L.-A. Lapointe, Proulx, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Turner, Sadler, Lavallée, Leclaire, Giroux, Mercier, Couture, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme—25.

Ledit amendement est ainsi négatifé.

Resolved: That said report be received and adopted, subject to the approval of the City Surveyor.

32.—From Road Committee for a sewer in Aylwin st.

Referred to the Finance Committee.

33.—From Fire and Light Committee to allow certain persons to open wood yards.

34.—From Fire and Light Committee to allow the C. H. Catelli Co. to erect a steam engine.

On motion of Ald. MERCIER, seconded by Ald. SEGUIN, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

ORDER OF THE DAY

35.—The order of the day being read, to consider a motion by Ald. L. A. Lapointe to fill vacancies in Civic Committees.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PROULX, it was

Resolved: That Ald. Gadbois replace Ald. M. Martin in the Police Committee; that Ald. Prud'homme replace Ald. Gadbois in the Market Committee, and that Ald. McKenna replace Ald. Ward in the City Hall Committee. (Ald. Carter dissenting).

36.—The order of the day being read to consider reports from the Finance and City Hall Committees, for improvements to the City Hall building.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. SADLER,

That said reports be received and adopted.

Moved in amendment by Ald. L'ESPÉRANCE, seconded by Ald. FRASER,

That the said reports be amended by substituting therein, as regards the awarding of the contract for the construction and repairing of elevators, the name of "Côté Bros. & Burritt", at the price of \$11,550., for that of Otis-Fenson Elevator Co., Ltd., at the price of \$11,957, and by changing accordingly the amount granted to the said City Hall Committee for said work, and that so amended, the said reports be received and adopted.

The Council divided on said amendment:

Yeas: Larivière, Proulx, M. Martin, Dagenais, L'Espérance, Turner, Bumbray, Leclaire, Mercier, O'Connell, Gadbois, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, David, Fraser, Carter, Prud'homme and McKenna—21.

Nays: L. A. Lapointe, Clearihue, Turner, Lavallée, Giroux, Couture, Robinson, Ward, Nault, Major, Guay, Roy, Mount and Lamoureux—14.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

37.—The order of the day being read to consider reports from the Finance and Fire and Light Committees, for the reconstruction of No. 20 fire station.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. MERCIER,

That said reports be adopted.

Moved in amendment by Ald. BUMBAY, seconded by Ald. MARIN,

That the reports now before the Council be referred back to the Fire and Light Committee, with instructions to sell the old building material of the present No. 20 Fire Station by auction, and to call for new tenders for the construction of a new Fire Station according to the plans and specifications prepared by Mr. L. R. Montbriant, architect.

The Council divided on said amendment:

Yeas: Larivière, Bumbray, O'Connell, Ward, Marin, Roy and McKenna—7.

Nays: L. A. Lapointe, Proulx, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Turner, Sadler, Lavallée, Leclaire, Giroux, Mercier, Couture, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux and Prud'homme—25.

So it passed in the negative.

La proposition principale étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, Clearihue, M. Martin, Dagenais, L'Espérance, Turner, Sadler, Lavallée, Leclaire, Giroux, Mercier, O'Connell, Couture, Robinson, J.-B.-A. Martin, Nault, Duquette, Lévesque, Major, David, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux et McKenna—27.

Contre: Bumbray, Ward, Séguin, Marin et Roy—5.
Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

38.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération des rapports des Commissions des Finances et de la Voirie demandant un crédit de \$7,000 pour pavé la rue Université,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient adoptés.

39.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération les rapports des Commissions des Finances et de la Voirie *re* pavage de certaines rues, recommandant de poser des tuyaux d'eau dans lesdites rues.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient reçus et adoptés.

40.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération des rapports des Commissions des Finances et de l'Aqueduc, à l'effet de poser une conduite d'eau dans la ruelle Longueuil,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

41.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de changer le nom de la rue Champagne,

M. l'échevin WARD, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.

Le Conseil se partage sur ladite proposition.

Pour: Clearihue, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, O'Connell, Gadbois, Robinson, Ward, David, Fraser, Carter, Lamoureux et McKenna—14.

Contre: L.-A. Lapointe, Proulx, M. Martin, Dagenais, Lavallée, Leclaire, Giroux, Mercier, Couture, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Lévesque, Roy et Mount—16.

Ladite proposition est ainsi négativée.

42.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à la "Ford Agency" d'emmagasiner et de vendre de la gazoïne.

Sur proposition de M. l'échevin MERCIER, appuyé par M. l'échevin SEGUIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

43.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} lectures un règlement à l'effet de pourvoir au pavé par les compagnies d'assurance de leur part contributoire des dépenses, au sujet du bureau des Commissaires des Incendies.

Ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

Résolu: Que la règle 79 soit suspendue, et que ledit règlement soit maintenant lu une deuxième et une troisième fois.

Sur ce, le Conseil procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture, et le préambule et la section 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Ledit règlement est alors lu une troisième fois, et

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLÉE, il est

Résolu: Que ledit règlement soit grossoyé et qu'il soit présenté à Son Honneur le Maire et au Greffier de la Ville pour qu'ils y apposent leurs signatures.

44.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 2^{ème} et 3^{ème} lectures un règlement à l'effet de permettre au gouvernement fédéral d'agrandir l'hôtel des postes en construisant au-dessus de la ruelle des Fortifications,

The main motion being put, the Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, Clearihue, M. Martin, Dagenais, L'Espérance, Turner, Sadler, Lavallée, Leclaire, Giroux, Mercier, O'Connell, Couture, Robinson, J. B. A. Martin, Nault, Duquette, Lévesque, Major, David, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux and McKenna—27.

Nays: Bumbray, Ward, Séguin, Marin and Roy—5.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

38.—The order of the day being read to consider reports from the Finance and Road Committees for an appropriation of \$7,000, to pave University street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said reports be adopted.

39.—The order of the day being read to consider reports from the Finance and Road Committees, *re* paving of certain streets, recommending to lay water pipes in said streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted.

40.—The order of the day being read to consider reports from the Finance and Water Committees, to lay a water main in Longueuil lane.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

41.—The order of the day being read to consider a report from the Road Committee, to change the name of Champagne street.

Moved by Ald. WARD, seconded by Ald. O'CONNELL,

That said report be adopted.

The Council divided:

Yeas: Clearihue, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, O'Connell, Gadbois, Robinson, Ward, David, Fraser, Carter, Lamoureux and McKenna—14.

Nays: L. A. Lapointe, Proulx, M. Martin, Dagenais, Lavallée, Leclaire, Giroux, Mercier, Couture, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Lévesque, Roy and Mount—16.

So it passed in the negative.

42.—The order of the day being read to consider a report from the Fire and Light Committee, to allow the Ford Agency to store and sell gasoline.

On motion of Ald. MERCIER, seconded by Ald. SEGUIN, it was

Resolved: That said report be adopted.

43.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to provide for the payment by Fire Insurance Companies, of their share of the expenses connected with the Board of Fire Commissioners.

Said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLÉE, it was

Resolved: That rule 79 be suspended, and that said by-law be now read a second and third time.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading, and the preamble and section 1 and 2 being read, the same were agreed to.

Said by-law was then read a third time, and

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLÉE, it was

Resolved: That said by-law be engrossed, and presented to His Worship the Mayor and the City Clerk for their signatures.

44.—The order of the day being read for the 2nd and 3rd reading of a by-law to authorize the Dominion Government to extend the Post Office over Fortification lane,

The Council proceeded to consider said by-law in second reading,

Le Conseil procède à l'étude dudit règlement en deuxièmme lecture.

Et les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 étant lues, elles sont agrées, avec certaines légères corrections dans la phraseologie.

Lesdites corrections ayant été approuvées par l'avocat en chef,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLEE, il est

Résolu: Que la règle 79 soit suspendue, et que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit règlement est en conséquence lu une troisième fois.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLEE, il est

Résolu: Que ledit règlement soit grossoyé et qu'il soit présenté à Son Honneur le Maire et au greffier de la Ville pour qu'ils y apposent leurs signatures.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSSET,
Greffier-adjoint de la Ville.

NOTE.—D'après la rédaction des minutes du Conseil, en date du 6 juillet, M. l'échevin Roy paraît avoir voté contre l'amendement, proposé par lui-même, de la section 6 du règlement de la "Canadian Light & Power Co.", lorsque le vote devrait faire voir qu'il a voté dans l'affirmative.

COMMISSION DE POLICE

Compte rendu de l'assemblée du 22 juillet

Sont présents : MM. les échevins Proulx, président, Roy, Séguin, Marin, Carter et Gadbois.

1.—M. l'échevin McKenna se présente devant la Commission et demande que quatre constables (MM. Gravel, Maringer, Lawlor et Boudrias) soient acceptés comme faisant partie du corps de police de Montréal, attendu qu'ils agissaient comme constables spéciaux à la Côte-des-Neiges, avant l'annexion de cette municipalité à la Ville.

La Commission délibère, et il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant les fonds nécessaires pour payer les gages de ces nouveaux constables jusqu'à la fin de l'année.

2.—M. le président souhaite la bienvenue à M. l'échevin Gadbois comme membre de cette Commission, et exprime le plaisir qu'il éprouve d'avoir pour collègue un homme de sa capacité et de son intelligence.

M. l'échevin Roy souscrit aux remarques de M. le président.

A son tour, M. l'échevin Gadbois remercie ses collègues de leur bienveillant accueil, et les assure qu'il est animé des meilleures intentions envers tous les membres de la Commission et qu'il travaillera dans la mesure de ses forces à promouvoir les intérêts de ce département.

3.—Soumise une requête de certains cochers demandant que le kiosque de cochers soit transporté du côté Sud au côté Nord de l'avenue des Pins, à l'angle du boulevard Saint-Laurent ; que l'abreuvoir placé à cette endroit soit transporté audelà de la rue Arcade et qu'une lumière électrique soit installée à l'angle de l'avenue des Pins et de la rue Arcade afin de protéger cet endroit contre les voleurs.

Résolu: De renvoyer cette requête aux Commissions de l'Aqueduc, de la Voirie et des Incendies et de l'Eclairage avec prière d'agir en conséquence.

4.—Soumise et lue une lettre du surintendant de Police accompagnée d'une déclaration du sergent détective Charpentier dénonçant deux détectives pour négligence dans l'accomplissement de leurs devoirs.

La Commission accepte les explications desdits détectives, et

And sections 1, 2, 3, 4, 5, 6 and 7 being read, the same were agreed to, with certain slight corrections in the phraseology.

Said corrections having been approved of by the Chief City Attorney.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLEE, it was

Resolved: That rule 79 be suspended, and that said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLEE, it was

Resolved: That said by-law be engrossed and presented to His Worship the Mayor and the City Clerk for their signatures.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEARIHUE,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSSET,
Asst. City Clerk.

* * *

NOTE.—According to the drafting of the minutes of Council, of July 6th, Ald. Roy was shown as voting against the amendment of section 6, of the Canadian Light and Power by-law, when the division should have shown that he voted in the affirmative.

POLICE COMMITTEE

Report of meeting held the 22nd of July

Present : Ald. Proulx, chairman, Roy, Séguin, Marin, Carter and Gadbois.

1.—Ald. McKenna appeared before the Committee and asked that four men (Messrs Gravel, Maringer, Lawlor and Boudrias) be taken on the Montreal police force as they were doing duty as special constables in Côte des Neiges before its annexation to this City.

The Committee deliberated, and it was

Resolved: That a report be made to the City Council asking for the necessary funds to pay the wages of these new men until the end of the year.

2.—The chairman welcomed Ald. Gadbois to this Committee, and expressed his pleasure in having such an intelligent member on the Police Committee.

Ald. Roy endorsed the Chairman's remarks.

In return, Ald. Gadbois thanked his colleagues for their good wishes, and assured them of his good intentions towards every member of the Committee, and towards the good administration of the Department.

3.—Submitted a petition from certain carters asking that the shanty be removed from the south side to the north side of Pine Avenue, corner of St. Laurent Boulevard ; that the city horse-trough at said place be removed beyond Arcade street, and that an electric light be placed at the corner of Pine Avenue and Arcade street for protection against thieves.

Resolved: That said petition be referred to the Water Committee, the Road Committee and the Fire and Light Committee, for action.

4.—Submitted and read a letter from the Supt. of Police, with a statement from Sergeant detective Charpentier, reporting two dectives for neglect of duty.

The Committee accepted the explanations given, and warned the said detectives about any further negligence of the kind.

les avertit de se mettre en garde contre toute négligence de ce genre, à l'avenir.

5.—Deux nouvelles offres sont faites d'un emplacement pour un poste de police dans le quartier St-Jean-Baptiste, l'une de MM. A. Gravel & al., et l'autre de M. James M. Mitchell.

Déposées sur le bureau.

6.—Soumise et lue une lettre du sergent détective Charpentier demandant son allocation de \$125 au lieu et place d'uniformes.

Résolu : De présenter au Conseil un rapport en conséquence.

7.—A la demande de M. l'échevin Carter, la plainte du lieutenant colonel Burland, au sujet du poste de cochers en face de sa résidence, est renvoyée au surintendant de Police, avec prière d'agir.

Ajournement.

JOHN J. BARRY,
Secrétaire.



EGOUTS SERVICE de la VOIRIE

Avis Public est par le présent donné que l'on se propose de construire immédiatement des égouts dans les rues ou sections de rues suivantes, savoir :

4IEME AVENUE—De la rue Verchères à la rue Dandurand.
AVENUE LABELLE—De l'extrémité de l'égout actuel en allant à la rue Marie-Anne.

RUE LABELLE—De l'égout actuel à l'ancienne limite de la Cité à la rue St-Hubert via rue Morin.

RUE ST-AMBROISE—De l'égout actuel en allant vers l'Ouest.

RUE DEMONTIGNY—De la rue Parthenais à la rue Fullum.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'inspecteur de la Ville sans retard, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif du raccordement.

Toutes réclamations pour égouts existant déjà dans lesdites rues ou parties de rues, devront être produites au bureau de l'inspecteur de la Voirie, sous deux mois après l'achèvement du nouvel égout.

Toutes informations se rapportant à l'égout que l'on doit construire seront fournies au bureau de l'inspecteur de la Ville. Le tout suivant le règlement No 298, concernant les égouts.

JOHN R. BARLOW,
Inspecteur de la Cité.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA CITÉ,

HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 21 juillet 1908.



Avis Public Règlement No. 380.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la Charte de ladite Cité, a adopté un règlement intitulé "Règlement No. 380 pour établir les termes et conditions auxquels la Compagnie dite "The Canadian Light & Power Company," pourra transmettre la lumière électrique et la force motrice dans les rues de la Cité de Montréal et les vendre et distribuer dans les limites de la Cité."

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,

HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 14 juillet 1908.

5.—Two new offers of a police station site, in St. Jean Baptiste Ward, one from Messrs. A. Gravel & al., and the other from Mr. James M. Mitchell, were

Laid on the table.

6.—Submitted and read a letter from Sergt. Detective Charpentier asking for his allowance of \$125 in lieu of uniforms.

Resolved : To report to Council accordingly,

7.—At the request of Ald. Carter, Lt. Colonel Burland's complaint, in reference to the cabstand opposite his residence, was referred to the Supt. of Police for action.

Adjourned.

JOHN J. BARRY,
Secretary.



SEWERS ROAD DEPARTMENT

Public notice is hereby given that it is proposed to construct sewers in the undermentioned streets or sections of streets name ly :

FOURTH AVENUE—From Vercheres to Dandurand Street.
LABELLE AVENUE—From the end of existing sewer Northwards to Mary Ann Street.

LABELLE STREET—From the present sewer Old City Limits to St. Hubert Street Via Morin Street.

ST. AMBROISE STREET—From end of existing sewer to 125 feet westwards.

DEMONTIGNY STREET—From Partenais Street to Fullum Street.

The proprietors wishing connections must notify the City Surveyor at once. As after sewer is completed permits must be taken out and sum deposited to cover estimated cost of such connections. Claims for existing sewers in said street must be filed with the City Surveyor within two months after the completion of the new sewer. Any information with regard to sewers to be built will be given at the office of the City Surveyor. All in accordance with by-law No. 298 concerning sewers.

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

CITY SURVEYOR'S OFFICE,

CITY HALL,

Montreal, July 21st, 1908.



Public Notice By-law No. 380.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the City of Montreal, under the powers conferred upon it by the Charter of the said City, has adopted a by-law known as "By-Law No. 380, to establish the terms and conditions upon which "The Canadian Light & Power Company", may transmit electric light and power in the streets of the City of Montreal and sell and distribute the same within the limits of the City.

L.-O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,

CITY HALL,

Montreal, 14th July, 1908.



Avis Public

Rôles de Perception des Taxes Personnelles, d'Affaires et de l'Eau.

AVIS est par les présentes donné que les évaluateurs de la Ville de Montréal ont complété le rôle de perception des taxes personnelles, d'affaires et de l'eau pour tous les quartiers de la Ville, et qu'ils l'ont déposé en leur bureau, à l'Hôtel de Ville, où il pourra être vu et examiné par toutes personnes intéressées jusqu'au 10^e jour du mois d'août prochain (1908)..

Que lesdits évaluateurs s'assembleront en leur bureau, de 10 heures a.m. à 5 heures p.m., pour reviser ledit rôle et qu'ils entendront et examineront toutes les plaintes qui leur seront soumises concernant toute inscription audit rôle savoir:

Les quartiers Sainte-Cunégonde, Saint-Joseph, Saint-Georges, Saint-André, et Saint Laurent, Lundi, le 13^e jour du mois d'août prochain (1908).

Les quartiers Sainte-Marie, Papineau, Saint-Gabriel et Hochelaga, mardi le 14^e jour du mois d'août prochain (1908).

Les quartiers Est, Centre, Ouest et Saint-Henri, mercredi le 15^e jour du mois d'août prochain (1908).

Les quartiers Saint-Jacques, LaFontaine et Saint-Louis, jeudi le 16^e jour du mois d'août prochain (1908).

Les quartiers Saint-Jean-Baptiste, Duvernay, Sainte Anne, Saint-Denis et Mont-Royal, vendredi, le 17^e jour du mois d'août prochain (1908).

J. HAMILTON FERNS,
Président.

A. LANGEVIN,
Vice Président.

WILLIAM EUARD,
WM. G. OWENS,
R. FITZ-GIBBON,
GEO. BEAUSOLEIL,
D. P. PERRIN,
J. H. PRENOVEAU,
Evaluateur.

BUREAU DES EVALUATEURS,
HOTEL DE VILLE,
Montréal, le 27 juillet 1908.



AVIS BAIN PUBLIC.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant la soncription " Soumission pour un bain public " pour la construction d'un bain public dans le quartier Duvernay, seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité jusqu'à midi le 30 Juillet, 1908.

On pourra examiner les plans et devis au bureau de MM. Asselin et Perron, architectes, No. 17 Côte de la Place d'Armes, dans chaque soumission, devra être déposé entre les mains du Trésorier de la cité.

Les soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité en présence des intéressés, à la première assemblée de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui suivra leur réception.

On ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE.
Montréal, 21 juillet 1908.



Public Notice

Personal, Business and Water Taxes—Tax Roll.

NOTICE is hereby given that the assessors for the City of Montréal have completed the Roll of Personal, Business and Water Taxes for all the Wards of the City, and that the same is deposited at their office, at the City Hall, where it may be seen and examined by any person interested, until the 10th day of August next (1908).

That the said Assessors will meet at their office aforesaid from 10 o'clock a.m. to 5 o'clock p.m., to revise said roll, and to hear and examine all complaints that may be brought before them, respecting any entry in such roll, viz :

Ste. Cunégonde, St. Joseph, St. George, St. Andrew and St. Lawrence wards, Monday, the 13th day of August next (1908).

St. Mary, Papineau, St. Gabriel and Hochelaga wards, Tuesday, the 14th day of August next (1908).

East, Centre, West and St. Henry wards, Wednesday, the 15th day of August next (1908).

St. James, LaFontaine and St. Louis wards, Thursday, the 16th day of August next (1908).

St. Jean Baptiste, Duvernay, St. Ann's, St. Denis and Mount Royal wards, Friday, the 17th day of August next (1908).

J. HAMILTON FERNS,
President.

A. LANGEVIN,
Vice-President.

WILLIAM EUARD,
WM G. OWENS,
R. FITZ GIBBON,
GEO. BEAUSOLEIL,
D. P. PERRIN,
J. HORACE PRENOVEAU,
Assessors.

ASSESSORS OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 27th July, 1908.



NOTICE PUBLIC BATH.

Sealed tenders, addressed to the undersigned and endorsed " Tender for a public bath " for the building of a public bath in Duvernay ward, will be received in the office of the City Clerk up to noon 30th July 1908.

The plans and specifications may be seen at the office of the architects, Messrs. Asselin & Perron, No. 17, Place d'Armes Hill.

A deposit of 15 per cent of the price asked for, in the form of an accepted cheque must be made with the City Treasurer.

The tenders will be opened by the City Clerk in the presence of the interested parties at the first meeting of the Hygiene and Statistics Committee following the reception of the said tenders.

The lowest or any tender will not be necessarily be accepted.

L. O. DAVID,
City Clerk.

OFFICE OF THE CITY CLERK,
CITY HALL.
Montreal, 21st July, 1908.



EGOUTS

DEPARTEMENT DE LA VOIRIE.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au greffier de la Ville, et portant à l'endos "Soumissions pour égouts," seront reçues au bureau du greffier de la Ville jusqu'à mercredi à midi le 29ème jour de Juillet 1908, pour la construction des égouts dans les rues ou parties de rues ci-dessous mentionnées avec les raccordements nécessaires suivant les profils et devis que l'on peut voir au bureau du soussigné, à savoir :

SIXIÈME AVENUE—(Rosemont) à partir de la rue Masson jusqu'au chemin de la Côte Visitation.

RUE ST-ANDRÉ—De la rue Bélanger à la hauteur des terres Via rue Rose-de-Lima, jusqu'à la rue St-Hubert.

AVENUE DE LORIMIER—Pour un nouveau débouché à l'égout de ladite avenue DeLorimier.

Les soumissions seront ouvertes par le greffier de la Ville en présence des intéressés, à la première assemblée de la Commission de la Voirie, après la réception desdites soumissions.

La plus basse et aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'inspecteur de la Ville sans retard, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif du raccordement.

Toutes réclamations pour égouts existant déjà dans lesdites rues ou parties de rues devront être produites au bureau de l'inspecteur de la Voirie, sous deux mois après l'achèvement du nouvel égout.

Toutes informations se rapportant aux égouts que l'on doit construire seront fournies au bureau de l'inspecteur de la Ville.

Le tout suivant le règlement No 298, concernant les égouts.

JOHN-R. BARLOW,
Inspecteur de la Cité.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA CITÉ,

HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 18 juillet 1908.



Rue Saint-Antoine 4ième Section
(côté Sud)

de la rue de la Montagne à la rue Guy

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Avis public est par les présentes donné, que le rôle de contribution foncière spéciale pour l'élargissement de la rue Saint-Antoine, 4ème Section, côté Sud, de la rue de la Montagne à la rue Guy, dans le quartier Saint-Antoine, est complété et est maintenant déposé au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière, sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE.

Montréal, 22 juillet 1908.



SEWERS

ROAD DEPARTMENT.

SEALED TENDERS addressed to the undersigned and endorsed "Tender for Sewers" will be received at the office of the City Clerk until noon Wednesday the 29th of July 1908 for the construction of sewers in the undermentioned streets or sections of streets with the necessary connections according to the sections and specifications on view in the office of the undersigned, viz :

SIXTH AVENUE—(Rosemont) From Masson to Côte Visitation road.

ST. ANDRE STREET—From Belanger street to height of land and thence via Rose-de-Lima street to St. Hubert street.

DELORIMIER AVENUE—For a new outlet at the said DeLorimier Avenue sewer.

Tenders will be opened by the City Clerk in the presence of the interested parties at the first meeting of the Road Committee following the reception of said tenders.

The lowest or any tender will not necessarily be accepted.

The Committee reserve the right of accepting tenders for one or more sewers.

Proprietors, wishing connections, must notify the City Surveyor at once, as after sewers are completed, permit must be taken out and sum deposited to cover estimated cost of such connections. Claims for existing sewers in said streets must be filed with the City Surveyor within two months after the completion of the new sewer.

Any information with regard to sewers to be built will be given at the office of the City Surveyor, all in accordance with By-law No 298 concerning sewers.

By order,

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor

CITY SURVEYOR'S OFFICE,

CITY HALL,

Montreal, July 18th, 1908.



Widening of St. Antoine St. 4th Section
(South side)
from Mountain to Guy streets

NOTICE TO RATEPAYERS

Public notice is hereby given that the Roll of Special Assessment for the widening of St. Antoine street, 4th Section, South side, from Mountain to Guy streets, in St. Antoine ward, is completed and is now deposited in the office of the undersigned at the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment are required to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within ten days from this date, without further notice.

W. ROBB,
City Treasurer.

CITY TREASURER'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 22nd July, 1908.

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS TRANSFERS OF PROPERTIES

HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregistrement Date of registration.	Date du contrat Date of deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur Purchaser.	No. du cadastre Cadastral number.	Etendue-Area.	Rue Street.	Genre.—a—Descript. Price.
St. Denis...	146945	13 juillet 1908	10 juil. 1908	G. A. Bélanger	D. Gilbert.....	8-706.....	5215	1676 à 1678 Labelle.....	B \$ 700 00 & consid.
do	146946	13 " "	10 " "	D. Gilbert.....	Dme Chs Lussier	"	" do	do	B 6500 00
do	146948	13 " "	11 " "	The St. D. Land Co.	P. N. Courville	7-973.....	2750	do	L 206 25
do	146956	13 " "	6 " "	Z. Charest.....	Dme V. Germain	488-265.....	2850	Boyer.....	L 300 00
do	146960	13 " "	11 " "	Dme J. Desjardins & al	G. Guilbault	4/5 de ½ ind. 167-38...	2661	734 Drolet.....	B 100 00 droits.
St. Gabriel	146965	13 " "	8 " "	A. L. Kent & al, cur.	R. C. Jamieson & Co., Ltd.	3006 à 3011.....	26713	St. Patrick coin Island.....	L 70000 00
St. J. Bte...	146967	13 " "	29 juin	Dne L. H. Archam- bault.....	Vve E. Arpin	15-471.....	2375	921 à 923 St. Denis.....	B 10000 00
St. Denis...	146968	13 " "	10 juil.	O. Bélanger	T. Hamel	339-359.....	2575	269 à 273 Fabre.....	B 4500 00
do	146973	14 " "	2 " "	O. Proulx	J. Paradis	339-412.....	2110	433 à 435 Gilford.....	B 2850 00
do	146974	14 " "	3 " "	H. Lamarre, curat.	T. Beaupré	334-8 & 335-1 & 2	6417	Chemin Papi- neau.....	L 710 00
do	146975	14 " "	2 " "	T. Beaupré	E. Mailloux	334-8 & 335-1	3210	do	L 440 00
do	146980	14 " "	6 " "	Dme A. Filion	M. T. Decarie	½ S. 8-602	2500	877 à 879 Huntley.....	B 2900 00
Ste. Cuné- gonde... Hochelaga...	146985	14 " "	5 juin	J. W. Verner	Dme B. Gervais	386-65 & 66.....	3600	222 à 232 Coursol.....	B 6500 00
St. Denis...	146992	14 " "	11 juil.	The M. L. & Imp. Co.	C. Durand	23-345.....	2904	729 Joliette	B 450 00
St. Denis...	146997	14 " "	7 " "	H. R. Drummond	C. Rochette	½ N. O. 331-204	1837-6	Lasalle.....	L 240 00
St. Henri...	147007	14 " "	14 " "	Dme J. H. Frenière dit Lafrenière	A. Anger	29-450.....	2375	Davidson.....	L 550 00
St. Denis...	147013	14 " "	14 " "	H. W. Prendergast	M. Müller & al	2095.....	3600	42 à 50 Bourget.....	B 3500 00
do	147018	14 " "	13 " "	L. M. Lefebvre	L. Bergeron	7-850.....	2725	St. Hubert.....	L 300 00
do	147023	15 " "	13 " "	J. C. Frenette	T. Frenette	329-112.....	2000	Brebeuf.....	L 600 00
do	147024	15 " "	14 " "	R. Patenaude	Vve M. E. Ratelle	½ N. O. 331-178	1837-6	581 à 581a Chambord.....	B 1900 00
do	147025	15 " "	2 " "	S. Boutin	J. O. Aubin	7-930, P. 7-931	2750	Labelle.....	L 725 00
St. Gabriel...	147028	15 " "	14 " "	J. E. Lalonde	Dme W. Turgeon	½ N. O. 8-652	2500	Huntley.....	B 3600 00
St. Duvernay...	147030	15 " "	13 " "	J. O. Boudrias	G. Rochon	P. 2893 & P. 2894	4680	338 à 342 Centre.....	B 14000 00
St. J. Bte...	147033	15 " "	11 " "	Succ. J. C. H. Lacroix	F. Guérin	12-261 à 263	11376	St. Hubert	L 6000 00
St. Denis...	147035	15 " "	9 " "	Dme M. Dagenais	L. N. Dupuis	15-600	2520	1056 à 1060 St. Denis.....	B 6000 00
do	147038	15 " "	25 juin	P. Chevalier	O. Guilbault	½ N. O. 8-768	2518	2194 à 2196 Labelle.....	B 2300 00
do	147046	15 " "	22 " "	H. R. Drummond	A. St. Maurice	½ N. O. 331-184	1837-6	619 Chambord.....	B 147 00
do	147057	16 " "	18 " "	Pk Amherst Land Co.	A. Régimbald	5-108	2552	Dufferin.....	L 275 00
do	147063	16 " "	11 juil.	Dme A. Guibault & al	O. Guilbault	325-86	1955	56 à 58 Bienville.....	B 3000 00
do	147068	16 " "	4 " "	The Sun Life Ass. Co. of Canada	Dme M. Dufort	2630-80 & 81	3550	St. Hubert	L 375 00
	147069	16 " "	7 " "	The Protestant Br'd of School Commissrs of the City of Mon- treal	The Trustees of the Methodist Church	8-585 & 586	10000	1143 Huntley	L & B 1900 00
Ste. Cuné- gonde...	147074	16 " "	15 " "	The M. L. & M. Co	A. J. Higgins	699 & 700	4800	221 à 231 Vinet	B 4524 00
St. Denis...	147081	16 " "	6 " "	W. G. Ross	L. P. Lafontaine	1-165 & 166	2280	1311 Marquette	L 110 00
St. Cuné- gonde...	147082	16 " "	15 " "	P. Decary	Ryd R. C. Décarie	386-2, 390-4, 389-5, 387A-3 & 87-76 St. Joseph	3098	St. Antoine	B 7000 00
St. Denis...	147084	16 " "	15 " "	A. Labelle	E. Forget dit Dépatie.	488-263	2000	28/9 St. André	L 200 00
do	147086	16 " "	15 " "	A. Grégoire	Vve A. C. Sénéchal	325-234	1650	1390 à 1390a St. André	B 2850 00
Hochelaga...	147091	17 " "	14 " "	J. F. Chartier	C. Gauthier	P. 50-96	2150	St. Germain	L 540 00
St. Denis...	147112	17 " "	25 juin	H. R. Drummond	F. Gobeil	½ N. O. 331-230	2325	553 Lasalle	L 275 00
do	147113	17 " "	25 " "	F. Gobeil	E. Laplume	"	500	"	L 500 00
Ste. Marie...	147129	17 " "	17 juil.	A. Allard	A. Dubuc	166-298 & 299	4781	591 à 597 Frontenac	B 6000 00
St. Denis...	147131	17 " "	13 " "	H. R. Drummond	E. Daoust	331-253	4708	Garnier	L 600 00
St. J. Bte...	147132	17 " "	15 " "	V. Morin	D. Reda	14-25 & P. S. O. 14- 25A	2074	540 Mont Royal	B 5600 00
St. Gabriel...	147135	18 " "	13 " "	G. Coutlée	Dme E. Lemire	2590	5364	495 à 501a Centre	B 6000 00
St. Denis...	147144	18 " "	26 juin	W. G. Ross	E. Deneault	1-74 & 75	2280	Marquette	L 150 00
St. Cuné- gonde...	147153	18 " "	8 juil.	J. E. A. Marcil	Dme O. Gauthier	1/16 ind. de 2405 & 2407, Pts 2357 & 2358, 2397 & St. Jos. 151 & 152, 171- 4 & 169, 496	1/16 de 25368	Charlevoix, Workman, Notre Dame W. & Versailles	B 1952 22

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS. Suite.—TRANSFERS OF PROPERTIES. Cont.
MONTREAL-EST MONTREAL-EAST.

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregistrement Date of registration.	Date du Contrat Date of Deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur Purchaser.	No. du Cadastre Cadastral Number.	Etendue.—Area.	Rue Street.	Prix. Price.
St. Laurent.	72458	13 juillet 1908..	8 juil. 1908	Dlle Annie Potts et al.	T. Hamelin dit Laganière....	Pt N. E. 16	2660	42 à 44 Ida..... 636 à 644	B 5000 00
do	72463	14 " "	29 juin "	A. V. Décarie.....	Dlle I. Bachand.....	Pt 119.....	2375	St. Laurent..... 52 à 56	B 16450 00
St. Jacques.	72465	14 " "	13 juil. "	Vve J. Reber.....	R. Riggs.....	253.....	1532	St. Timothée..... 1166 66	B 4500 00
St. Louis.	72471	14 " "	16 avr. 1890	E. Laberge.....	W. A. Duckett M.D.....	1/6 indv. 168-3.....	3063	74 St. Denis..... 250 00	B 1166 66
Papineau.	72475	15 " "	14 juil. 1908	Vve C. Sheppard.....	C. Messier.....	1225-75.....	1986	Dorion..... 420 00	L 420 00
do	72476	15 " "	11 "	C. Messier.....	V. Lacoste.....	".....	1986	do..... 502 à 508	L 6700 00
LaFontaine.	72482	16 " "	11 "	Dme E. Lemire.....	P. Saure.....	917.....	3362-6	St. Timothée..... 28000 00	B 6700 00
do	72486	16 " "	14 "	Les Srs de la Provid'ce.....	Les Admin. de l'Univ. Laval de Montréal.....	840.....	29566	361 DeMontigny..... 204 à 206	B 20000 00
St. Louis....	72487	16 " "	14 "	Est. Jas Cooper.....	Succ. V. Beaudry.....	433.....	3655	St. Denis..... 88 à 91a	B 20000 00
do	72488	16 " "	2 "	Dme O. Jutras.....	P. B. Glickman et al.....	779-1 à 4	6072	St. Norbert..... Ontario.....	B 13500 00 L No price.
LaFontaine	72489	16 " "	29 juin	Succ. G. R. Locker.....	The Method. Church.....	871-17-1 & 2	4864	12 à 14a..... 184 à 190	B 6500 00
St. Jacques.	72493	17 " "	14 juil. "	Vve B. Préfontaine.....	Dme T. A. Trudeau.....	Pt N. E. 508.....	2340	St. Christophe..... Mentana.....	B 5800 00
LaFontaine.	72501	17 " "	16 "	D. Walarsky.....	O. D. Duckett.....	Pt 1207-145, P. 1207-144, Pt 1207-143.....	3594	184 à 190..... Mentana.....	B 5800 00

MONTREAL-OUEST

MONTREAL-WEST

St. André.	145791	13 juillet 1908.	6 juil. 1908	Mrs. J. H. Magor.....	J. Skeoch.....	Pt 1702-11 & 1702-12	3058-9	266 Bishop..... 144 Mansfield.....	B 14000 00
St. Georges.	145792	13 " "	18 juin "	Est. W. Dow.....	H. B. Chamberlain M.....	D..... 1424-5	2173	144 Cedar Ave..... 541 à 543	B 9000 00 L 5205 60
St. André.	145795	13 " "	11 juil. "	J. B. DeLorimier.....	L. R. McCord.....	Pt 1725-16, 1725-15	6509	N. Dame W..... 1 à 3 Maple Ave.....	B 15000 00
St. Joseph.	145797	15 " "	8 "	Vve C. A. Briggs.....	R. Moffatt	776.....	2150	39 à 45	B 12500 00
Ste. Anne.	145799	16 " "	15 "	P. S. Doyle et al.....	P. Mullin Sr.....	Pt S.O.1756-31,1756 30	5640	William..... & consid.	B 11150 00
St. André.	145801	16 " "	14 "	H. A. Hutchins.....	Miss H. A. B. Hill.....	1702-56	2420-9	152 Crescent..... 232 Stanley.....	B 5500 00
St. Georges.	145803	16 " "	30 avr.	Vve J. Héroux.....	P. Finlayson.....	1466-6	1610	52 Centre & Grand Trunk.....	B 200 00
Ste. Anne.	145809	18 " "	17 juil. "	O. McDonnell.....	Jas McHugh	§ indv. 674	3781	Grand Trunk.....	L 200 00

a { B—Bâtie ; Building.
l—Lot ; terrain vague.

P. TERRAULT,
Régistraire de la Ville.—Registrar.
Par A. SAUVE.

PERMIS DE CONSTRUCTION.

BUILDING PERMITS.

Décernés durant la semaine finissant le 23 juillet 1908.

Issued during the week ending the 23th July, 1908.

Date.	No. du Permis. a Perm't Number	Endroit.—Location			Quartier. — Ward.	Propriétaire. — Owner.	Résidence — Residence	Genre. — Description.	Cont. — Cost.
July 16	1007 N.	...	Fabre.....	254	St. Denis.....	Glenny H.....	157 Dufferin	3me cl.....	4300 00
"	1008 N.	...	St. Hubert.....	7-850	".....	Bergeron L.....	1970 Boyer	"	4300 00
"	1009 N.	Forsyth & Frontenac.	166-275	Ste. Marie.....	Martel Jos.....	358 Harbour	"	"	4300 00
"	1010 N.	1001 St James.	370	St. Joseph.....	Seguin I.....	St-Jacques et St-Martin	2173	144 Mansfield..... 541 à 543	L 1250 60
"	1011 N.	...	Garnier.....	369	St. Denis.....	Darling A.A.....	776	144 Cedar Ave..... 541 à 543	B 15000 00
"	1012 N.	10th Ave.	Rosemount.	172	St. Mary.....	Snook Robt.....	718 Rivard	"	B 1250 00
"	1013 N.	...	St. Lawrence.	676	St. Denis.....	Small M.....	10th Ave. Rosemont	"	8 000
"	1014 N.	...	St. Hubert.	1199-18	LaFontaine.....	Belanger O.....	680 St. Hubert	2me cl.....	18000 00
"	1015 N.	...	St. Denis.	8-333	St. Denis.....	Allarie Made. C.....	1801 St. Denis	3me cl.....	5000 00
"	1016 R.	442 Chambord.	331-129	"	"	Prevost S.....	442 Chambord	"	6000 00
"	1017 N.	10th Ave. Rosemount.	172	St. Mary.....	Simond P.C.....	10th Ave. Rosemont	810 Sherbrooke West	2me cl.....	22000 00
"	1018 N.	162 McGill.	1892	St. Ann.....	Redpath Estate	McIntosh & Hide	"	"	17000 00
"	1019 N.	810 Sherbrooke.	1663-31	St. Andrew.....	Welleansor Jus	810 Sherbrooke West	"	"	3000 00
"	1020 N.	...	Knox.....	3369-Sub. 28a	St. Gabriel.....	Marchesseault S.....	8 Pacific	"	3000 00
"	1021 N.	...	Knox.....	3369-Sub. 28a	"	St. Georges Church	1 W	"	3000 00
"	1022 N.	...	4th Ave. Rosemount.	172-1690	St. Denis.....	Abrahams Fanny	Montreal nd est	"	3000 00
"	1023 N.	...	Sherbrooke Ave.	7-606	St. Denis.....	Bicyonnetti	2143 St. A' ré	3me cl.....	3000 00
"	1024 N.	...	Ride	p. 3399	St. Gabriel.....	Pus. Kents Ls	191 Ryde	"	300 00
"	1025 R.	191 Ride	p. 3399	"	"	3850 St-Dominique	"	"	800 00
"	1026 N.	...	Papineau	5-210	St. Denis.....	Erdrich P.....	1124 St-Lawrence	"	20 00
"	1027 R.	266 St. Dominique.	551	St. Louis.....	Gauthier C.....	C.P.R.	79 Pontiac	"	400 00
"	1028 N.	...	St. Germain.	pt. 96	Hochelaga	Dominion Express Co	Windsor Station	2me cl.....	65000 00
"	1029 N.	Harbour Front Retaining wall.	Latour	St. Mary.....	Desautels J.B.....	Latour	2098 Notre Dame	3me cl.....	400 00
"	1030 R.	...	Latour	1150	St. Georges	Blanchard E.....	607 Huntly	"	300 00
"	1031 R.	300 Notre Dame O.	1722	St. Henri	Dominion Express Co	Latour	2144 St. Hubert	"	1800 00
"	1032 N.	...	Huntly	p. n. 631	St. Denis	Slafkin J.....	98 La Val	"	500 00
"	1033 R.	...	Latour	1000	St. Georges	Payette Louis	Duquette	"	1000 00
"	1034 R.	2144 St. Hubert.	7-114	St. Denis	Desnoyers & Varin	310 St-Urbain	3me cl.....	"	800 00
"	1035 N.	...	Harbour	166 sub. 257	Hochelaga	Trudeau Ernest	891 Albani	"	800 00
"	1036 N.	Duquette & Joliette.	pt. 125	"	"	Forget Ed	856 Bélanger	"	300 00
"	1037 N.	310 St. Urbain.	159	St. Lawrence	Succ. Joel Leduc	70 St-Jacques	70 St-Jacques	"	2000 00
"	1038 N.	...	"	St. Louis	"	"	"	"	2000 00
"	1039 N.	Colonial Ave.	917	"	"	"	"	"	2000 00
"	1040 N.	...	"	"	"	"	"	"	300 00
"	1041 N.	...	"	"	"	"	"	"	125 00
"	1042 N.	2807 St. André.	p. 488	St. Denis	"	"	"	"	125 00
"	1043 R.	3 à 25 Leduc Lane.	564	St. Louis	"	"	"	"	125 00

a { N.—Nouveaux édifices.—New buildings.

R.—Réparations.—Alterations.

ALCIDE CHAUSSÉ,
Inspecteur des Édifices.—Inspector of Buildings.